

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)  
BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT (BCR)



CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT  
(RGPH5)



**RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DU RGPH5  
THÈME : CARACTERISTIQUES CULTURELLES  
DE LA POPULATION**

Rédigé par : Safiatou Lala BENGALY, Statisticienne-Economètre, BCR  
Ahamadou DIALLO, Statisticien-Démographe, INSTAT

Janvier 2025

R  
G  
P  
H  
5  
  
2  
0  
2  
2



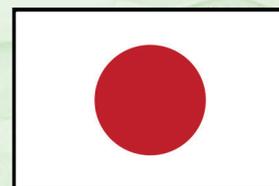
# LES PARTENAIRES DU RGPH5



Allemagne



Banque Mondiale



Japon



Norvège



PARIS21



Pays-Bas



Suède



Suisse



UNFPA



UNICEF



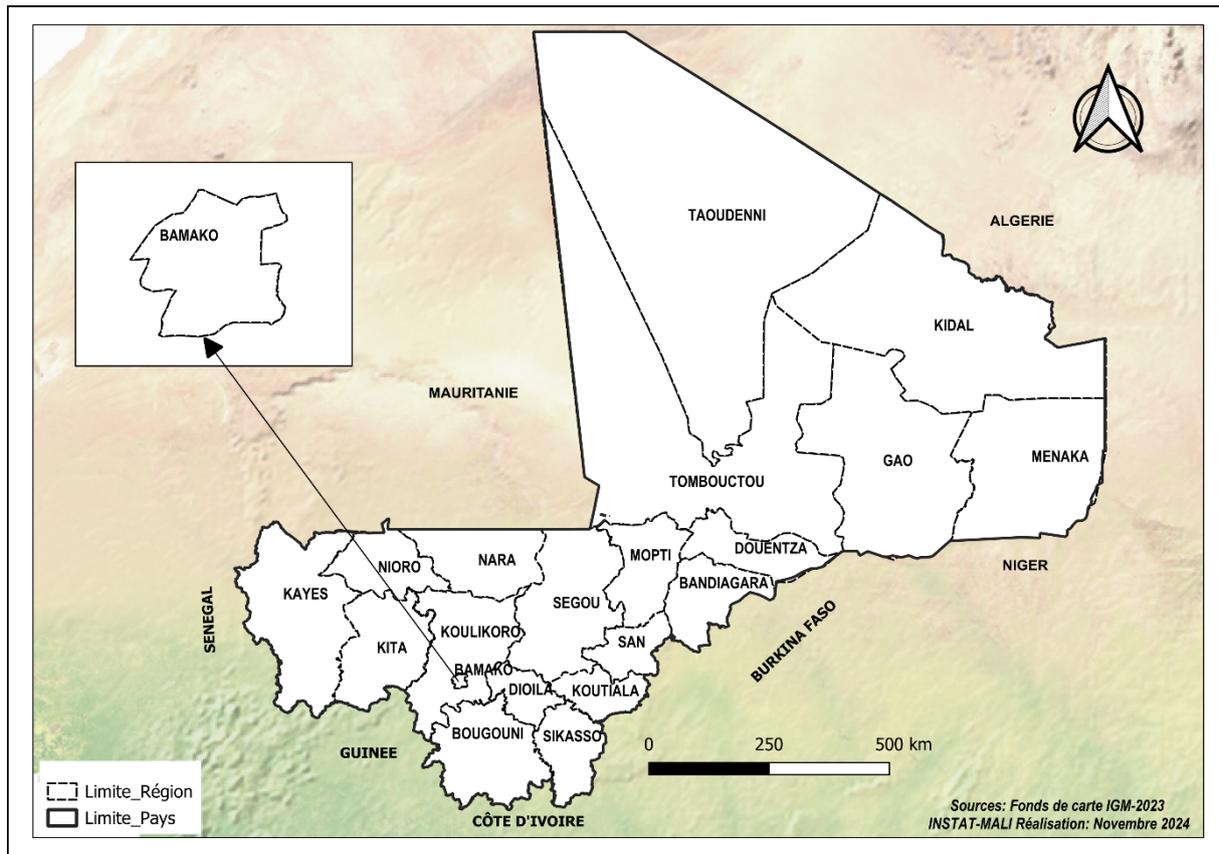
UNHCR



USAID



# CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI



## DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>BCR</b>	Bureau Central du Recensement
<b>BTP</b>	Bâtiment et Travaux Publics
<b>CEDEAO</b>	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>EDS</b>	Enquête démographique et de santé
<b>FAO</b>	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>IFORD</b>	Institut de Formation et de Recherche Démographiques
<b>INSTAT</b>	Institut National de la Statistique
<b>ISFRA</b>	Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

# TABLE DES MATIERES

CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI .....	I
DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS .....	II
LISTE DES TABLEAUX .....	V
AVANT-PROPOS.....	VII
TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS .....	IX
RESUME .....	X
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	3
1.1. Contexte .....	3
1.1.1. Contexte historique .....	3
1.1.2. Contexte démographique.....	4
1.1.3. Contexte économique .....	5
1.1.4. Contexte socioculturel.....	6
1.1.5. Contexte sécuritaire .....	8
1.1.6. Contexte politique et programmatique .....	8
1.1.7. Contexte scientifique .....	9
1.2. Aspects méthodologiques.....	10
1.2.1. Définition des concepts clés.....	10
1.2.2. Définition des indicateurs .....	11
1.2.3. Données .....	11
1.2.4. Evaluation de la qualité des données .....	14
CHAPITRE II : ANALYSE DE L'APPARTENANCE RELIGIEUSE ET ETHNIQUE DES INDIVIDUS .....	16
2.1. Analyse de l'appartenance religieuse des individus .....	16
2.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence et le sexe .....	16
2.1.2. Variation selon la région.....	17
2.1.3. Variation selon le type de population .....	18
2.2. Analyse de l'appartenance ethnique des individus.....	18
2.2.1. Niveau national et variation par ethnie selon sexe et le milieu de résidence .....	18
2.2.2. Variation selon la région de résidence .....	20
2.3.1. Variation selon l'âge .....	20
2.3.2. Variation selon le type de population.....	21
2.4. Variation selon les caractéristiques sociales.....	22
2.4.1. Ethnie et scolarisation au primaire .....	22
2.4.2. Ethnie et alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus .....	23
2.5. Vue d'ensemble .....	23

CHAPITRE III : ANALYSE DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES LANGUES MATERNELLES AU MALI .....	25
3.1. Niveau national et variation selon le sexe et le milieu de résidence .....	25
3.2. Variation selon la région de résidence .....	26
3.3. Variation selon les caractéristiques sociodémographiques .....	26
3.3.1. Variation selon le groupe d'âge.....	27
3.3.2. Variation selon le type de population .....	27
3.4. Vue d'ensemble .....	28
CHAPITRE IV : ANALYSE DE L'IMPORTANCE RELATIVE DE LA PRINCIPALE LANGUE PARLEE AU MALI.....	29
4.1. Niveau national et variation selon le sexe et le milieu de résidence .....	29
4.2. Variation selon la région de résidence .....	30
4.3. Variation selon les caractéristiques sociodémographiques .....	31
4.3.1. Variation selon le groupe d'âge .....	31
4.3.2. Variation selon le type de population.....	32
4.4. Vue d'ensemble .....	32
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	34
BIBLIOGRAPHIE .....	XI
ANNEXES .....	XIII

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.01 : Variables liées aux caractéristiques culturelles de la population : religion et ethnie .....	12
Tableau 1.02 : Variables relatives aux caractéristiques culturelles de la population : langue maternelle .....	12
Tableau 1.03 : Variables relatives aux caractéristiques culturelles de la population : langue parlée .....	13
Tableau 1.04 : Examen des taux de non-réponses (en %) .....	15
Tableau 2.01 : Répartition (effectif et %) de la population résidente par religion selon le sexe .....	16
Tableau 2.02 : Répartition (en %) de la population résidente par religion selon le milieu de résidence .....	17
Tableau 2.03 : Répartition (effectif & en %) de la population résidente par religion selon la région .....	17
Tableau 2.04 : Répartition (effectif et %) de la population résidente par religion selon le type de population .....	18
Tableau 2.05 : Répartition de la population malienne par ethnie selon le sexe .....	18
Tableau 2.06 : Répartition (en %) de la population par ethnie selon le milieu de résidence .....	19
Tableau 2.07 : Répartition (en %) de la population résidente par ethnie selon groupe d'âge .....	20
Tableau 2.08 : Répartition de la population résidente par ethnie selon le type de population .....	21
Tableau 2.09 : Taux net (%) de scolarisation au primaire ou fondamental 1 (7-12 ans) par groupe ethnique selon le sexe .....	22
Tableau 2.10 : Taux d'alphabétisation (%) des 15 ans et plus par groupe ethnique selon le sexe .....	23
Tableau 3.01 : Répartition (en %) de la population résidente par langue maternelle selon le sexe .....	25
Tableau 3.02 : Répartition (en %) de la population résidente par langue maternelle selon le milieu de résidence .....	26
Tableau 3.03 : Répartition (en %) de la population résidente par langue maternelle selon le groupe d'âge .....	27
Tableau 3.04 : Répartition de la population résidente par langue maternelle selon le mode de vie .....	27
Tableau 4.01 : Répartition de la population résidente par principale langue parlée selon le sexe .....	29
Tableau 4.02 : Répartition (en %) de la population résidente par principale langue parlée selon le sexe et le milieu de résidence .....	30
Tableau 4.03 : Répartition (en %) de la population résidente par principale langue parlée selon le groupe d'âge .....	31
Tableau 4.04 : Répartition de la population résidente par principale langue parlée selon le type de population .....	32

## LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES

A01 : Tableau 1 : Répartition de la population résidente par religion selon le sexe .....	XIII
A02 : Tableau 2 : Répartition de la population résidente par l'ethnie selon le sexe .....	XIII
A03 : Tableau 3 : Répartition de la population résidente par la langue maternelle selon le sexe .....	XIV
A04 : Tableau 4 : Répartition de la population résidente par la principale langue parlée selon le sexe .....	XV
A05 : Tableau 5 : Répartition de la population résidente par l'ethnie selon la région de résidence .....	XVI
A06 : Tableau 6 : Répartition de la population résidente par langue maternelle selon la région de résidence...	XVII
A07 : Tableau 7 : Répartition de la population résidente par la principale langue parlée selon la région de résidence .....	XVIII
A08 : Tableau 8 : Liste du personnel.....	XX

## AVANT-PROPOS

Le Recensement général de la population et de l'habitation est une opération d'envergure et d'importance nationales qui fournit des informations détaillées permettant de prendre en compte plus efficacement les questions de population dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. Il permet de déterminer l'effectif de la population, sa répartition spatiale, ses caractéristiques sociodémographiques, culturelles et économiques ainsi que les conditions de vie, du niveau national au niveau géographique le plus fin (région, cercle, arrondissement, commune, quartier/village/fraction, urbain/rural).

La réalisation du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) en 2022 répond aux besoins du Mali en informations statistiques actualisées. Institué par la loi n° 98-020 du 9 mars 1998, il s'agit de la cinquième opération du genre, après celles de 1976, 1987, 1998 et 2009, reflétant l'engagement des autorités de notre pays à organiser tous les dix ans ce type d'opération, conformément aux recommandations de la Commission statistiques des Nations unies.

Dans un contexte de développement durable et de planification stratégique, ce recensement s'inscrit dans une démarche d'information des décideurs, des partenaires au développement ; et de l'ensemble des citoyens sur les réalités sociales et économiques du territoire. Les informations recueillies serviront de base pour concevoir et ajuster des politiques publiques adaptées aux besoins réels des populations ; dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de l'aménagement du territoire. Elles permettront également d'établir une image statistique détaillée du Mali en 2022 pour un meilleur suivi et évaluation des différentes politiques et stratégies, comme le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD), les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » et les engagements ; pris lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au-delà de 2014.

À la différence des précédents recensements du Mali, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'usage des tablettes comme outils de collecte des données a constitué une innovation majeure pour le RGPH5, réalisé dans un contexte sanitaire et sécuritaire difficile. Toutefois, il a été réalisé conformément aux principes et recommandations des Nations unies en matière de recensement de la série 2020 avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication à toutes les phases de l'opération.

Le Gouvernement a été informé de la disponibilité des résultats globaux lors du conseil des Ministres du 9 août 2023. Les résultats du RGPH5 ont ensuite été analysés par thématique afin de permettre une utilisation judicieuse de ces informations par les décideurs, les planificateurs et les autres utilisateurs. Ces analyses ont été réalisées par des équipes multidisciplinaires du Système Statistique National.

Dans un premier temps, vingt-et-une thématiques ont été retenues. Il s'agit ; notamment : (i) Évaluation de la qualité des données, (ii) État et structure de la population, (iii) État matrimonial et nuptialité, (iv) Natalité et fécondité, (v) Mortalité (y compris la mortalité maternelle), (vi) Migration, (vii) Urbanisation, (viii) Scolarisation, alphabétisation et niveau d'instruction, (ix) Caractéristiques économiques de la population, (x) Caractéristiques culturelles de la population, (xi) Caractéristiques des ménages, (xii) Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie de la population, (xiii) Situation des personnes vivant avec un handicap, (xiv) Situation des albinos, (xv) Situation des enfants, (xvi) Situation des jeunes, (xvii) Situation des personnes

âgées, (xviii) Situation des femmes, (xix) Situation des nomades, (xx) Enregistrement des faits d'état civil (mariages, naissances et décès).

D'autres thèmes pourront être analysés en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs, qu'ils soient publics ou privés. Les résultats du RGPH5 seront également publiés dans les documents suivants : (i) Monographies des régions du Mali, (ii) Projections démographiques et (iii) Répertoire village.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du plan de publication des résultats du RGPH5. Différents supports sont utilisés pour diffuser les documents : le papier, le site internet de l'INSTAT et divers formats (dépliant, brochure, électronique), afin de satisfaire les besoins d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

La réalisation du RGPH5 a été rendue possible grâce à l'engagement du gouvernement malien, au soutien de plusieurs bailleurs de fonds et à une forte mobilisation à l'échelle nationale. À cet égard, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué, directement ou indirectement, au succès de cette opération.

Je souhaite particulièrement remercier les Partenaires Techniques et Financiers, dont l'UNFPA, la Banque mondiale, l'USAID, l'UNICEF, l'UNHCR, la Coopération japonaise, la Norvège, l'Allemagne, le Royaume des Pays-Bas, la Coopération Suédoise, la Coopération Suisse et le Partenariat Statistique au Service du Développement à l'aube du XXIème siècle (PARIS21), qui nous ont accompagnés tout au long du processus depuis 2016, et auxquels nous adressons nos sincères remerciements.

Je tiens également à remercier les experts et institutions qui ont assuré un suivi régulier de l'opération, notamment M. Jean WAKAM, Conseiller Technique Principal, M. Richard DACKAM GATCHOU, Consultant en charge de l'assurance qualité, l'US Census Bureau, l'ANSD du Sénégal, le BUPCREP du Cameroun et l'IFORD.

Je félicite et encourage vivement les techniciens du BCR, des DRPSIAP et SLPSIAP, ainsi que l'ensemble des autorités statistiques pour les résultats obtenus.

Je réitère également ma reconnaissance envers les autorités administratives, politiques, religieuses et coutumières, ainsi que les médias qui ont soutenu l'Institut National de la Statistique dans la réussite de cette opération importante.

L'INSTAT espère que cette publication saura répondre aux besoins des utilisateurs et éclairer les prises de décision, contribuant ainsi à l'amélioration des politiques publiques pour le bien-être de la population malienne. Les utilisateurs n'y trouvant pas toutes les informations souhaitées peuvent se rapprocher de l'INSTAT.



**Le Directeur Général**

**Dr Arouna SOUGANE**  
Chevalier de l'Ordre National

## TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

Indicateurs	Valeurs
<b>Religion</b>	
Effectif de la population résidente des ménages ordinaires	21 347 587
Effectif de la population musulmane	20 588 918
Effectif de la population chrétienne	484 857
Effectif de la population animiste	139 118
Effectif de la population sans religion et autres religions	134 695
Proportion de la population musulmane	96,45 %
Proportion de la population chrétienne	2,27 %
Proportion de la population animiste	0,65 %
<b>Ethnie</b>	
Proportion des personnes d'ethnie Bambara	35,93 %
Proportion des personnes d'ethnie Peulh	12,83 %
Proportion des personnes d'ethnie Malinké	8,42 %
Proportion des personnes d'ethnie Soninké	8,17 %
Proportion des personnes d'ethnie Dogon	6,09 %
Proportion des personnes d'ethnie étrangères	0,17 %
<b>Langue maternelle</b>	
Effectif de la population résidente par langue maternelle	19 141 586
Effectif des personnes ayant comme langue maternelle une autre langue étrangère	34 201
Proportion des personnes ayant comme langue maternelle le Bamanankan	49,90 %
Proportion des personnes ayant comme langue maternelle le Fulfulde	8,19 %
Proportion des personnes ayant comme langue maternelle le Maninkakan	7,11 %
Proportion des personnes ayant comme langue maternelle le Sarakolé	6,53 %
Proportion des personnes ayant comme langue maternelle le Dôgôssô	5,43 %
Proportion des personnes ayant comme langue maternelle autre langue étrangère	0,19 %
<b>Principale langue parlée</b>	
Effectif des personnes ayant comme principale langue parlée le Bamanankan	11 069 671
Effectif des personnes ayant comme principale langue parlée autre langue étrangère	192 103
Effectif des personnes n'ayant aucune langue parlée (muets)	9 719
Proportion des personnes ayant comme principale langue parlée le Bamanankan	57,83 %
Proportion des personnes ayant comme principale langue parlée le Fulfulde	6,24 %
Proportion des personnes ayant comme principale langue parlée le Maninkakan	5,91 %
Proportion des personnes ayant comme principale langue parlée le Sarakolé	5,34 %
Proportion des personnes ayant comme principale langue parlée le Dôgôssô	4,56 %
Proportion des personnes ayant comme principale langue parlée une langue étrangère	1,00 %
Proportion des personnes n'ayant aucune langue parlée (muets)	0,05 %

## RESUME

Depuis son indépendance, la République du Mali a conduit cinq recensements généraux de la population et de l'habitat ; le dernier a eu lieu en 2022. Ce cinquième recensement met en lumière, les caractéristiques culturelles de la population malienne, notamment l'appartenance religieuse et ethnique, ainsi que les langues maternelles et parlées, tout en les croisant avec des variables telles que le sexe, le milieu de résidence, l'âge, le niveau d'instruction, l'état matrimonial, etc.

Les résultats révèlent une nette prédominance de l'islam, pratiqué par 96,45 % de la population en 2022, marquant une augmentation du poids de cette religion par rapport à la valeur de 94,84 % trouvée en 2009. Les chrétiens, qui représentent 2,27 % de la population, sont majoritairement concentrés dans les régions de San, Bandiagara et Koutiala, tandis que les animistes, désormais réduits à 0,65 %, sont principalement présents en milieu rural. Les personnes sans religion ou pratiquant d'autres croyances restent marginales, mais leur proportion a légèrement augmenté au fil des ans. Géographiquement, l'islam domine particulièrement dans les régions du nord, notamment à Taoudéni, où il atteint 99,80 %.

Concernant l'appartenance ethnique, le Mali se caractérise par une grande diversité avec 22 groupes identifiés au RGPH5. Les Bambara, qui représentent plus du tiers de la population (35,93 %), forment le groupe le plus nombreux, suivis des Peulh (12,83 %), des Malinké (8,42 %) et des Soninké (8,17 %). À l'inverse, des groupes tels que les Haoussa sont faiblement représentés (0,06 %). Cette diversité ethnique contribue de manière significative à la richesse culturelle et linguistique du pays.

Par ailleurs, le taux net de scolarisation au primaire est de 63,3 % chez les enfants issus d'autres ethnies non maliennes et 58,3 % chez les enfants du groupe ethnique Kakolo. À l'inverse, les enfants les moins scolarisés proviennent des ethnies Touareg (9,6 %) et Arabe (6 %). De même, les personnes appartenant au groupe ethnique non malienne enregistre le taux d'alphabétisation les plus élevé (57,9 %). A l'opposé, le plus faible taux d'alphabétisation est observé chez le groupe ethnique Touareg (10,3 %).

Sur le plan linguistique, le bamanankan est la langue maternelle la plus parlée (49,90 %), suivi du fulfulde (8,19 %) et du maninkakan (7,11 %). Cette tendance se reflète également dans les langues parlées, le bamanankan étant utilisé par 57,83 % de la population, ce qui en fait une langue véhiculaire essentielle. Les langues étrangères, bien qu'elles soient marginales, restent davantage parlées en milieu urbain, notamment à Bamako, et leur maîtrise est étroitement liée au niveau d'instruction. Le français (0,10 %) et l'anglais (0,01 %) illustrent cette tendance, les hommes étant légèrement plus nombreux à les pratiquer.

En définitive, ce recensement a mis en exergue une société malienne caractérisée par une diversité culturelle et linguistique exceptionnelle, dans laquelle les spécificités culturelles régionales jouent un rôle central. Ces particularités, combinées à une prédominance religieuse et à des usages linguistiques marqués, témoignent de la richesse et de la complexité d'une nation en quête d'unité à travers sa diversité. La valorisation et la préservation de cette diversité apparaissent comme des enjeux majeurs pour la cohésion sociale et le développement du pays.

## INTRODUCTION

Le Mali, terre de civilisation séculaire, est un carrefour de cultures, où coexistent une grande diversité ethnique et la prédominance de la religion musulmane. Cette richesse culturelle, intégrée dans le tissu social du pays, se manifeste par la variété des groupes ethniques et des traditions qui façonnent les identités communautaires. Au sein des différentes aires culturelles qui composent le territoire malien, chaque communauté préserve ses spécificités tout en maintenant un esprit de coexistence pacifique et de reconnaissance mutuelle. La culture, au Mali, n'est pas seulement un héritage du passé mais un vecteur dynamique de développement, d'unité et de cohésion sociale (UNESCO, 2013).

L'étude des caractéristiques culturelles de la population malienne revêt donc une importance stratégique, non seulement pour préserver ce patrimoine, mais aussi pour renforcer la gouvernance et orienter les politiques publiques. La culture influence directement tous les secteurs du développement, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, de la communication, ou des politiques économiques. La prise en compte de ces données culturelles permet de mieux cibler les actions à mener pour un changement de comportement durable et pour l'amélioration du bien-être des populations (World Bank, 2020).

Le cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) de 2022 a été conçu dans cette optique, avec pour objectif global d'enrichir la connaissance de la situation démographique, sociale, culturelle et économique du Mali. Ce recensement constitue une ressource précieuse pour l'élaboration des politiques, stratégies et programmes sectoriels de développement, en fournissant des données fiables et actualisées, notamment sur la répartition de la population selon un certain nombre de caractéristiques incluant les caractéristiques culturelles. La loi N° 98-020 du 09 mars 1998, suivie de son décret d'application n° 2017-0449/P-RM du 08 juin 2017, illustre la volonté du gouvernement malien de se doter d'un cadre légal pour garantir une collecte de données exhaustive et pertinente, conforme aux standards internationaux (INSTAT, 2017).

L'importance de ce thème réside aussi dans sa capacité à enrichir la compréhension des comportements et des valeurs culturelles de la population, aspects souvent négligés dans les analyses statistiques classiques. La prise en compte des caractéristiques culturelles est fondamentale pour une planification inclusive et une gouvernance respectueuse de la diversité. De plus, l'étude des dynamiques culturelles aide à anticiper les défis liés à la cohésion sociale, à l'intégration des minorités et à la préservation des patrimoines immatériels. À l'ère de la mondialisation, ces informations sont cruciales pour élaborer des stratégies de développement harmonieuses qui respectent et valorisent les identités communautaires.

Les résultats de cette analyse sont d'une grande utilité sociale. Ils permettent une meilleure intégration des variables culturelles dans les programmes de développement et de gouvernance, tout en tenant compte des spécificités régionales, ethniques et religieuses. En effet, une telle approche est essentielle pour renforcer la cohésion sociale et la stabilité du pays, en garantissant que chaque groupe puisse participer de manière équitable au processus de développement (PNUD, 2019). L'intégration des aspects culturels dans les politiques publiques, en particulier dans les stratégies sectorielles telles que la stratégie sectorielle de développement social, la politique genre, contribuera à un développement plus inclusif, respectueux des diversités culturelles et mieux ciblé (Ministère du Développement Social, 2018).

A titre d'exemple, dans le cadre de la stratégie sectorielle de développement social, la prise en compte des spécificités culturelles permettra d'adapter les interventions en matière d'éducation, de santé, de

promotion féminine et d'habitat. La connaissance précise des langues et pratiques culturelles est aussi essentielle pour élaborer des programmes de sensibilisation, de formation et d'intégration dans des secteurs clés comme l'éducation et les médias.

En outre, l'étude des caractéristiques culturelles de la population malienne revêt une dimension pratique essentielle pour les acteurs du développement, les institutions publiques et les organisations internationales. En permettant une identification précise des besoins et des priorités des différentes communautés, elle aide à orienter les interventions sur le terrain, de manière plus adaptée aux réalités socioculturelles locales. Cela constitue également un levier pour la promotion d'une culture de la paix, de la tolérance et du dialogue entre les différentes composantes de la société malienne (UNESCO, 2020).

Au niveau national, plusieurs politiques et programmes ont déjà pris en compte les dimensions culturelles dans leurs dispositifs. Des initiatives telles que la politique de promotion des langues nationales, les programmes de sensibilisation à la diversité culturelle ou les stratégies d'inclusion sociale reflètent cet engagement. Toutefois, l'intégration des éléments culturels dans ces programmes reste encore partielle, et des améliorations sont nécessaires pour une approche plus systématique et plus inclusive.

Sur le plan international, de nombreux pays et organisations internationales intègrent désormais les aspects culturels dans leurs stratégies de développement. L'UNESCO, par exemple, met en œuvre des initiatives de préservation du patrimoine culturel immatériel, tandis que des politiques culturelles sont régulièrement développées par les pays pour promouvoir la diversité et l'inclusion. Cependant, les défis persistent, notamment en ce qui concerne l'adaptation des politiques aux réalités culturelles locales et à l'évolution rapide des sociétés.

Les connaissances actuelles sur les caractéristiques culturelles des populations sont encore fragmentaires. Bien que des études aient été réalisées, les données disponibles ne couvrent pas de manière systématique et actualisée l'ensemble des dimensions culturelles dans toutes les régions du pays. Les informations sur la diversité linguistique, religieuse et les pratiques culturelles spécifiques sont souvent dispersées et difficiles d'accès, ce qui limite leur utilisation pour l'élaboration de politiques publiques adaptées. Les résultats des analyses effectuées dans ce rapport seront utiles pour la promotion de la recherche scientifique dans les domaines de la sociologie, de l'anthropologie et de la linguistique.

Les tendances actuelles montrent une forte dynamique de changements dans les comportements culturels, notamment avec l'urbanisation croissante, la mondialisation et l'évolution des technologies, qui ont un impact direct sur les pratiques culturelles et identitaires des populations.

Ce rapport d'analyse thématique a pour objectif de :

- Déterminer la proportion des individus par appartenance religieuse, ethnique et linguistique ;
- Examiner la variation des caractéristiques culturelles en fonction des caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population.

Le présent rapport, qui s'articule autour de quatre chapitres, propose une analyse détaillée des principales caractéristiques culturelles de la population malienne. D'abord, le premier chapitre présente le contexte et les aspects méthodologiques. Ensuite, le deuxième chapitre traite de l'appartenance religieuse et ethnique. Par la suite, le troisième chapitre aborde la langue maternelle. Enfin, le quatrième et dernier chapitre traite de la principale langue parlée.

Ce chapitre a pour objectif de présenter les éléments contextuels concernant la situation culturelle du Mali et de décrire les aspects méthodologiques. Dans un premier temps, nous examinons ainsi les éléments du contexte du pays en lien avec les caractéristiques culturelles de la population. Dans un second temps, nous abordons les aspects méthodologiques sous-tendant les analyses présentées, notamment la définition des concepts clés, des indicateurs, l'évaluation de la qualité des données et la méthode d'analyse retenue pour interpréter les informations liées à cette analyse thématique.

### 1.1. Contexte

Cette section est consacrée à la présentation des éléments du contexte, à savoir le contexte historique, démographique, économique, socioculturel, sécuritaire, politique et programmatique, ainsi que scientifique du pays dans le but d'aider le lecteur à comprendre la signification sociale, économique, politique et démographique des résultats.

#### 1.1.1. Contexte historique

Le Mali est un vaste pays du Sahel avec une superficie de 1 241 238 km<sup>2</sup>. Il partage ses frontières avec sept pays (la Mauritanie, l'Algérie, le Niger, le Sénégal, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Guinée). Les autorités du Mali ont adopté le projet de loi portant découpage administratif. Désormais, le Mali compte la collectivité de Bamako, 19 régions, 156 cercles, 466 arrondissements, 819 communes et 12 712 villages<sup>1</sup>.

Le Mali fut le berceau de trois grands empires à savoir : l'empire du Ghana (VIII<sup>ème</sup> - XII<sup>ème</sup> Siècles), l'empire du Mali (XIII<sup>ème</sup> – XIV<sup>ème</sup> Siècles) et l'empire Songhaï (XII<sup>ème</sup> – XVI<sup>ème</sup> Siècles). Ancienne colonie française du Soudan pendant près de 65ans (1895 -1960), le Mali accéda son indépendance en 1960, après l'éclatement de la Fédération du Mali qui regroupait le Sénégal et le Soudan français dans la nuit du 19 au 20 août 1960. Après le régime du premier président (1960-1968) plusieurs régimes plus ou moins dictatoriaux se sont succédé de 1968 à 1991 avant de connaître un régime démocratique. En dehors de ces trois (03) grands empires, le pays a connu quelques nombreuses civilisations qui ont donné naissance à nombre d'empires et royaumes parmi lesquels on peut citer : le Royaume Bambara de Ségou et du Kaarta (XVII<sup>ème</sup> – XVIII<sup>ème</sup> Siècles) ; le Royaume peulh du Macina (XIX<sup>ème</sup> Siècle) ; l'Empire Toucouleur de El-Hadj Omar Tall (XIX<sup>ème</sup> Siècle) et le Royaume Sénoufo de Sikasso (XIX<sup>ème</sup> Siècle).

Le Mali est un carrefour de civilisations avec ses nombreux groupes ethniques et linguistiques constituant chacun une source de richesses culturelles. Pays laïc de par sa Constitution, le Mali est caractérisé par la coexistence pacifique des religions monothéistes et des croyances traditionnelles avec toutefois la forte prédominance de l'Islam que pratique plus de 95% de la population. Tandis que le christianisme et l'animisme regroupent une portion de la population (moins de 5%). Le Mali dispose d'importants atouts pour son développement qui sont à la fois touristiques, culturels et traditionnels. La culture constitue le socle principal du produit touristique malien et le pays recèle de sites touristiques de grande notoriété classés au patrimoine Mondial de l'Humanité.

---

<sup>1</sup> Selon les résultats provisoires du RGPH5 (Site INSTAT)

Au regard de l'expérience du Mali, la culture apparaît de plus en plus comme un facteur de transformation sociale et de mobilisation des énergies créatrices dont l'impact sur le développement n'a pas été suffisamment perçu et analysé. L'intérêt qu'accorde le recensement (RGPH5) de 2022 à l'analyse de la thématique sur les caractéristiques culturelles de la population découle de la volonté du gouvernement de mieux connaître et de mieux valoriser la diversité culturelle de la population du Mali pour le développement du pays.

### 1.1.2. Contexte démographique

En 2009, à l'issue du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4), la population résidente du Mali s'élevait à 14 528 662 habitants, dont 7 204 990 hommes (49,6 %) et 7 323 672 femmes (50,4 %), soit un rapport de masculinité de 98 hommes pour 100 femmes. La densité de la population atteignait alors 12 habitants par kilomètre carré, marquant une forte progression par rapport aux recensements précédents. En effet, en 1998, la population était de 9 790 000 habitants, avec une densité moyenne de 8 habitants au kilomètre carré, et en 1976, elle n'était que de 6 340 000 habitants. Cette croissance démographique rapide a eu des impacts notables sur divers aspects socioculturels du pays. Elle a favorisé l'expansion des langues nationales, telles que le bambara, tout en mettant en lumière la diversité linguistique, avec des langues comme le peulh, le soninké et le tamasheq. Par ailleurs, l'islam, majoritaire, a continué de se renforcer, tandis que les communautés chrétiennes et animistes restent actives. L'urbanisation, quant à elle, s'est accélérée, notamment à Bamako, dont la population a presque doublé entre 1998 et 2009, atteignant près de 2 millions d'habitants. Cette croissance démographique soutenue pose néanmoins des défis importants en matière d'infrastructures, d'éducation, de santé et de développement économique.

Dans sa très grande majorité, la population du Mali est sédentaire, les nomades ne représentant que 0,92% de la population. La population vit majoritairement en milieu rural : 11 253 935 d'habitants (soit 77,5%) en milieu rural contre 3 274 727 (soit 22,5%) dans les centres urbains. Il faut noter que le district de Bamako abrite plus de la moitié (55,3 %) de la population urbaine du pays, soit 1 810 366 personnes.

La présence des étrangers est très faible, moins de 1% de la population résidente. Les étrangers sont pour la plupart des ressortissants de pays voisins<sup>2</sup>.

La fécondité des femmes maliennes demeure élevée, puisque le nombre moyen d'enfants par femme est estimé à 6,3, d'après les données de l'EDS 2018, avec toutefois des écarts importants entre le milieu urbain (4,9) et rural (6,8), et en fonction du niveau d'instruction des femmes. La mortalité est également élevée : l'espérance de vie à la naissance était estimée à 55,6 ans au recensement de 2009. Au Mali, le quotient de mortalité infantile pour la période de 5 ans avant l'enquête est estimé à 54 ‰. Ces résultats montrent qu'environ un enfant sur 20 décède avant d'atteindre son premier anniversaire. Quant à la mortalité infanto-juvénile, elle est évaluée à 101 ‰, ce qui correspond à un décès pour 10 enfants de moins de cinq ans nés vivants entre 2014 et 2018.

Quant à l'entrée en première union, plus les femmes sont instruites, plus elles entrent en union à un âge tardif ; l'âge médian chez les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction est de 17,4 ans contre 17,8 ans chez celles ayant le niveau primaire et 21,6 ans chez celles ayant le niveau secondaire ou plus. Par

---

<sup>2</sup> Document de projet, Cinquième recensement générale de la population et de l'habitat (RGPH 2019), page 6

contre, chez les hommes, le niveau d'instruction influence peu l'âge d'entrée en première union. Parmi les femmes de 25-49 ans, l'âge médian aux premiers rapports sexuels varie de 17,1 ans en milieu urbain à 16,3 ans en milieu rural. La proportion de femmes ayant eu une activité sexuelle récente est plus élevée en milieu rural (68 %) qu'en milieu urbain (59 %). Un peu plus de sept femmes de 15-49 ans actuellement en union sur dix (71 %) désirent avoir un enfant ou un enfant supplémentaire. Près d'un tiers des femmes de 15-49 ans (32 %) le souhaitent dans les deux années, 34 % veulent espacer la prochaine naissance de deux ans ou plus et 5 % en souhaitent un ou un autre mais ne sont pas sûres du moment. Par contre, plus d'une femme sur cinq (21 %) ne veut plus d'enfants ou est stérilisée<sup>3</sup>.

### 1.1.3. Contexte économique

Le Mali, riche de ses ressources naturelles et culturelles, compte d'immenses potentialités économiques. Son étendue géographique couvre plusieurs zones bioclimatiques : la zone soudano-guinéenne, la zone soudanienne, la zone sahélienne et la zone désertique. Ces diversités bioclimatiques, combinées à ses vastes ressources hydrologiques (notamment le delta intérieur du Niger) et végétales, confèrent au pays une grande capacité de production agricole (OCDE, 2018).

L'économie malienne repose majoritairement sur l'agriculture, qui mobilise près de 75 % de la population active, contribue à hauteur de 40 % au PIB et fournit environ 30 % des recettes d'exportation (Banque Mondiale, 2020). Les principales filières économiques sont le coton, le riz, l'élevage et l'extraction de l'or. Cependant, cette dépendance vis-à-vis des prix mondiaux du coton et de l'or rend l'économie vulnérable aux fluctuations des marchés internationaux (FAO, 2019). Les transferts financiers des émigrés Maliens, représentant une part importante des flux financiers entrants, ainsi que l'aide extérieure, jouent un rôle essentiel dans l'équilibre économique du pays (UNDP, 2021).

Le secteur primaire, dominé par l'agriculture vivrière et l'élevage, place le Mali, après le Nigeria, au rang de deuxième pourvoyeur de bétail en Afrique de l'Ouest (CEDEAO, 2020). La culture du coton, principale source de devises, bénéficie des politiques publiques de développement des filières agricoles (Ministère de l'Agriculture du Mali, 2021). Cependant, le secteur secondaire reste faiblement développé, avec une contribution d'environ 25 % au PIB sur le long terme (OCDE, 2018). La transformation des ressources naturelles, bien que prometteuse, demeure limitée aux industries agroalimentaires et textiles, fortement tributaires de l'agriculture d'exportation.

Le secteur tertiaire, véritable moteur de la modernisation économique, représente plus d'un tiers du PIB grâce à la croissance des télécommunications, des transports et du commerce (Banque Mondiale, 2020). Les investissements dans les infrastructures socioéconomiques et la relance des activités dans les BTP expliquent également les bonnes performances de ce secteur.

En outre, le Mali dispose d'un immense potentiel de l'industrie culturelle, en lien avec son riche patrimoine immatériel et sa diversité ethnique. Le pays est célèbre pour sa musique (des artistes de renommée internationale tels que comme Salif Keïta, Oumou Sangaré et Amadou & Mariam), ses arts plastiques, ses festivals (notamment le Festival sur le Niger à Ségou et le Festival du désert à Tombouctou), et son artisanat (tissus bogolan, bijoux, sculptures en bois, teinture, etc.). Ces atouts, encore sous-exploités, représentent une opportunité stratégique pour diversifier l'économie (UNESCO, 2020). En investissant dans la production artistique, la valorisation du patrimoine et l'exportation de biens culturels, le Mali

---

<sup>3</sup> EDS 2018

pourrait renforcer son attractivité touristique s'ouvrir à de nouveaux marchés internationaux et accroître ainsi ses ressources en devises permettant d'équilibrer sa balance commerciale.

Ainsi, le potentiel culturel du Mali constitue un levier de développement économique à forte valeur ajoutée. L'intégration des industries culturelles et créatives dans les stratégies nationales pourrait diversifier les sources de revenus et favoriser une croissance inclusive et durable, tout en mettant en avant les spécificités culturelles qui font la richesse du pays (PNUD, 2021).

#### **1.1.4. Contexte socioculturel**

Le Mali, un pays riche de sa diversité culturelle et religieuse, est marqué par une organisation sociale complexe et des perceptions variées des phénomènes démographiques. Les trois principales religions pratiquées par sa population sont l'islam, le christianisme et les religions traditionnelles (animistes). Le Mali est un État laïc, où la Constitution garantit la liberté de culte. Cependant, l'islam demeure la religion dominante, s'étendant progressivement dans tout le pays dès l'époque de l'Empire du Ghana (IV<sup>e</sup> siècle). Le christianisme, quant à lui, s'est implanté dans les années 1870, grâce aux missionnaires envoyés par le Cardinal Charles Lavigerie, durant la période coloniale.

La population malienne est également caractérisée par une grande diversité ethnique et linguistique. Le pays abrite de nombreuses ethnies, dont les plus importantes sont : les Bambaras/Bamanankan, les Malinkés/Maninkakan, les Peulhs/Fulfuldes, les Sonrhais/Songhoy/Zarma, les Sarakolés/Soninké, les Khassonkés/Xhassonkakan, les Sénoufos/Syenara, les Dogons/Dôgôsô, les Maures/Hasaniya, les Tamasheqs/Touareg, les Bobos/Bomu, les Kunaberes, les Dafings, les Miniankas/Mamara, les Haoussas, les Mossis/Moré, les Samogos/Dungoma, les Bozos/Tyako, ainsi que des communautés arabes, parmi d'autres.

Au Mali, selon Décret n°2023-0401/PT-RM du 22 juillet 2023 portant promulgation de la constitution et en son Article 31, les langues nationales sont les langues officielles du Mali et le français est la langue de travail.

La langue bambara, en particulier, est la plus parlée à travers le pays. Cependant, chaque région et chaque communauté privilégie sa langue maternelle, ce qui témoigne de la richesse linguistique et de l'importance de la diversité culturelle dans la vie quotidienne.

L'islam reste la religion dominante chez tous les groupes à la seule exception notable des Bobo où il est supplanté par le christianisme et l'animisme. En dehors des Bobo, ce sont les Minianka et Sénoufo qui s'en écartent significativement au profit de l'animisme essentiellement. Au contraire, l'islam avoisine les 100% chez les Arabes, Maures, Kassonkhé, Bozo, Touareg, Sonrhäï, Soninké et Peulh<sup>4</sup>.

Les résultats montrent que le groupe ethnique majoritaire est le bambara avec près de 47% de la population. En dehors de ce groupe, aucun autre groupe n'atteint les 10 %. Cependant, les 5 groupes les plus nombreux (les Bamanans, les Peulhs, les Dogons, les Soninkés et les Malinkés) constituent plus des 3/4 de la population. Le poids démographique majoritaire de l'ethnique Bambara s'accompagne de celui de cette langue qui est parlée par près de 52% de locuteurs. Les langues des 5 groupes mentionnés rassemblent plus des 4/5 des locuteurs du pays.

---

<sup>4</sup> Etude ethno-linguistique de la population malienne avec les données du RGPH 2009 INSTAT- GREAT Février 2014, page 34

Il faut noter que le Bambara est la seule langue pour laquelle il y a plus de locuteurs que de membres du groupe ethnique correspondant. Tous les autres groupes ont moins de locuteurs de leur langue qu'ils n'ont de membres de leur groupe. Les groupes ethniques Bambara, Peulh et Touareg ainsi que les locuteurs des langues correspondantes sont les plus dispersés et ne sont majoritaires dans aucune région. Par contre, les autres groupes restants ont une seule région où vit la majorité absolue de leurs membres. Ainsi, les Senoufos, Miniankas et Samogos sont concentrés à Sikasso, les Dogons et Bozos à Mopti et les Kassonkhés à Kayes.

De 1988 à 2004, le Mali a inscrit quatre biens sur la liste du Patrimoine mondial. Ceux-ci se trouvent dans une zone touristique très fréquentée, ce qui permet des apports non négligeables pour faciliter les efforts de conservation consentis par les autorités nationales et locales ainsi que ceux des communautés vivant sur les sites.

Une autre dimension importante de l'organisation sociale malienne est celle des cousinages à plaisanterie « sinankunya », qui représentent un aspect unique de la société ouest-africaine, particulièrement au Mali. Cette pratique est répandue surtout dans les villages et consiste en une relation de fraternité et de cohésion entre différents groupes ethniques ou familles, souvent liés par un même patronyme. Ces groupes partagent des liens amicaux qui sont renforcés par des échanges de plaisanteries et d'insultes sans animosité, dans un esprit de réconciliation et de paix sociale.

Les cousinages à plaisanterie existent entre plusieurs groupes ethniques du Mali, tels que les Bambara (Traoré et Diarra), les Dogons et les Bozos, les Peulhs et les Bobos, les Sénoufos et les Miniankas, les Malinkés et les Sarakolés, et les Dogons et les Sonrhais, parmi d'autres. Un aspect remarquable de cette pratique est l'absence de rancune ou de colère face à des insultes rituelles, car elles sont comprises comme des signes d'affection et de convivialité.

Un des exemples les plus emblématiques de cette pratique est le pacte de parenté à plaisanterie entre les Dogons et les Bozos, qui se manifeste par une interdiction mutuelle de mariage, appelée le Djo au Mandé. Ce pacte est non seulement un régulateur social, mais aussi un facteur de cohésion, de solidarité et de maintien de la paix au sein des communautés.

De nos jours, le « sinankunya » reste une pratique vivante et continue de jouer un rôle crucial dans l'harmonisation des relations sociales et interethniques au Mali, contribuant ainsi à la stabilité et à l'unité nationale. C'est un véritable système de régulation sociale qui permet de maintenir un équilibre pacifique entre les différentes ethnies et de renforcer les liens d'amitié et de solidarité.

Enfin, l'enseignement des langues est un autre pilier essentiel de la société malienne. Bien que le français soit la langue officielle d'enseignement, les langues nationales sont également intégrées dans le système éducatif, dans le but de préserver et de valoriser la diversité linguistique et culturelle du pays. Ce système vise à garantir que chaque citoyen puisse bénéficier d'une éducation dans sa langue maternelle tout en maîtrisant le français, indispensable à l'administration et à l'insertion professionnelle.

Ainsi, le Mali se distingue par une organisation sociale marquée par la pluralité religieuse, ethnique et linguistique, et continue de promouvoir la paix sociale, la cohésion interethnique et le respect des diversités culturelles à travers des pratiques telles que le « sinankunya », tout en développant son industrie culturelle et son système éducatif multilingue.

### **1.1.5. Contexte sécuritaire**

La situation de sécurité au Mali depuis 2012 a révélé la complexité des interrelations entre sécurité, culture, et développement. La crise de 2012, marquée par le coup d'État militaire et l'occupation du nord du pays par des groupes armés, a exacerbé de nombreux défis existants, notamment en matière de sécurité, de gouvernance, et de patrimoine culturel. Ces événements ont non seulement plongé le pays dans une instabilité prolongée, mais ont également mis en danger la richesse culturelle du Mali, considérée comme l'une des plus importantes d'Afrique subsaharienne. Le pays abrite en effet quatre sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO : Tombouctou, Djenné, les falaises de Bandiagara et le Tombeau des Askia à Gao, qui sont autant de symboles de son identité et de son histoire. En 2012, 14 des 16 mausolées de Tombouctou considérées comme patrimoine mondial par l'UNESCO ont été détruites dans un contexte de conflit armé et de troubles civils.

Lors de l'occupation du nord du pays, plusieurs de ces sites ont été gravement endommagés, notamment par les groupes islamistes qui ont détruit des mausolées et des bibliothèques à Tombouctou. Cette situation a suscité une mobilisation internationale, incluant des missions de l'UNESCO et du gouvernement malien pour évaluer et restaurer le patrimoine culturel endommagé. Entre 2013 et 2014, des missions ont permis de poser un diagnostic de l'état des sites, marquant un premier pas vers leur réhabilitation. Le patrimoine culturel malien est donc au cœur de la réponse du pays à la crise, car il est intimement lié à l'identité nationale et à la cohésion sociale.

L'un des aspects essentiels de cette situation est la façon dont la culture peut jouer un rôle clé dans la réconciliation et le retour à la paix. L'importance de la culture ne se limite pas uniquement à la préservation des monuments, mais elle intervient également dans la résolution des conflits. En effet, les tensions entre différentes communautés, exacerbées par la guerre, nécessitent un recours à des pratiques culturelles comme la "parenté à plaisanterie". Cette tradition séculaire, qui lie certaines communautés par des liens symboliques et d'entraide, pourrait constituer un levier puissant de réconciliation. Bien que sa portée en temps de guerre reste limitée, certains suggèrent son institutionnalisation dans les processus de paix pour qu'elle puisse véritablement jouer un rôle dans la restauration de la cohésion sociale. Dans des périodes de crise intense, comme celle que traverse le Mali, des pratiques coutumières, bien qu'efficaces dans certaines situations, peuvent parfois être insuffisantes pour résoudre des conflits à grande échelle.

Dans un contexte où la guerre a profondément fracturé le tissu social et culturel, le gouvernement du Mali a pris plusieurs initiatives pour promouvoir la réconciliation à travers la culture. Le "Festival du vivre ensemble", lancé en 2017 à Tombouctou, est un exemple concret de ces efforts. Ce festival, qui réunit des artistes et des participants de diverses communautés, vise à renforcer les liens sociaux et à promouvoir un message de paix et de tolérance. De telles initiatives montrent que la culture peut être un vecteur puissant pour apaiser les tensions sociales et politiques et rétablir la confiance entre les communautés maliennes.

### **1.1.6. Contexte politique et programmatique**

Pays riche d'une diversité culturelle et linguistique, le Mali fait face au défi de transformer cette richesse en levier de cohésion nationale et de développement économique. Avec plus de 60 langues parlées, des traditions variées et des structures sociales complexes, les variables culturelles influencent profondément les politiques publiques et les programmes de développement. Depuis l'adoption de la Constitution de 1992, le pays s'est engagé à promouvoir le multiculturalisme et les langues nationales. Toutefois, ces

engagements sont confrontés à des défis majeurs, notamment l'inégale représentation des groupes culturels dans les institutions publiques, les disparités régionales dans l'accès aux services sociaux, et l'impact des conflits armés sur le patrimoine culturel, particulièrement dans les régions du Nord.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre. La Charte nationale pour la cohésion sociale et la paix (2018), élaborée dans le cadre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation du Mali encore appelé Accord d'Alger, valorise explicitement les dimensions culturelles comme levier de réconciliation. Elle met l'accent sur l'importance des savoirs traditionnels et le rôle des leaders culturels et religieux dans les processus de dialogue. En parallèle, le Programme de promotion des langues nationales, intensifié depuis 2000, vise à intégrer ces langues dans l'éducation et l'administration pour renforcer l'accès à l'éducation tout en valorisant les identités locales. De plus, des efforts significatifs ont été déployés pour protéger le patrimoine culturel, notamment avec la restauration des manuscrits de Tombouctou et la préservation des sites inscrits au patrimoine mondial, en collaboration avec l'UNESCO.

Dans le cadre de la décentralisation, un programme de gouvernance locale et culturelle a également été lancé pour intégrer les spécificités culturelles dans la gestion publique. Ce programme encourage la participation des chefs traditionnels et des associations culturelles aux décisions locales, renforçant ainsi la proximité entre les institutions et les communautés. Ces initiatives s'inscrivent dans une vision programmatique visant à valoriser la diversité culturelle, promouvoir une gouvernance inclusive et protéger le patrimoine culturel en tant que ressource économique et facteur de développement durable.

Malgré ces efforts, la mise en œuvre de ces programmes reste entravée par des contraintes financières, institutionnelles et sécuritaires. Une approche plus intégrée et une meilleure coordination entre les différents acteurs nationaux et internationaux sont nécessaires pour en maximiser l'impact. À long terme, la prise en compte systématique des dimensions culturelles dans la gouvernance constitue un enjeu stratégique pour construire un Mali inclusif, stable et prospère. La politique linguistique est l'un des axes stratégiques de la politique culturelle du Mali. Son principal objectif est de promouvoir l'usage des langues maternelles à tous les niveaux de la vie publique.

### **1.1.7. Contexte scientifique**

Le Mali, situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, se distingue par une richesse culturelle et linguistique remarquable, des traditions orales ancestrales, et une diversité ethnique incluant les Bambaras, les Songhaïs, les Peuls, les Touaregs, et bien d'autres. Cependant, ce patrimoine immatériel reste insuffisamment documenté et valorisé, en raison d'un manque de ressources pour la recherche, d'une coordination limitée entre institutions locales et internationales, et de tensions sociopolitiques qui limitent l'accès à certaines régions. Ce constat est régulièrement souligné depuis les années 1990 dans des rapports d'activités culturelles de l'UNESCO et dans les travaux d'universités comme l'Institut des Hautes Études et de Recherches Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou.

Face à ces défis, plusieurs initiatives de recherche ont été lancées pour améliorer la connaissance scientifique de la culture malienne. Dès 2005, des programmes de documentation des langues nationales, ont permis la création de dictionnaires bilingues et la promotion de l'usage des langues nationales dans l'éducation. Entre 2010 et 2020, des études menées par des chercheurs de l'Université de Bamako et en partenariat avec l'Université Paris-Sorbonne ont documenté les traditions orales, incluant les récits épiques des griots et les contes populaires, afin de préserver ces témoignages du patrimoine immatériel.

Par ailleurs, des efforts de cartographie culturelle, initiés par le ministère de la Culture en 2017 avec le soutien du Fonds pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel de l'UNESCO, ont permis de classer des pratiques telles que les rituels, les musiques, les danses et l'artisanat. Ces travaux ont abouti à la création d'une base de données numérique accessible aux chercheurs et aux décideurs, publiée en 2021.

Ces initiatives, souvent menées en collaboration avec les communautés locales et des partenaires internationaux comme l'UNESCO ou le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), visent également à intégrer les savoirs traditionnels dans les programmes de développement et les politiques publiques. L'objectif est de préserver et valoriser le patrimoine culturel malien, tout en renforçant l'éducation plurilingue et le dialogue interculturel, pour favoriser une meilleure compréhension des diversités culturelles et consolider l'unité nationale.

Ces travaux, documentés dans des rapports comme *Le patrimoine culturel malien : enjeux et perspectives* (UNESCO, 2020), devraient enrichir la documentation scientifique et contribuer à des politiques publiques inclusives, tout en renforçant la résilience culturelle du Mali face aux défis de la mondialisation et des conflits internes.

Enfin, l'intégration des langues nationales dans le système éducatif, amorcée en 1962 dans le cadre de la réforme scolaire, a été concrétisée en 1979 avec le bambara en tant que langue d'enseignement. Cette initiative a été élargie à d'autres langues nationales, telles que le peul, le songhaï et le tamasheq, à partir de la rentrée scolaire d'octobre 1982. Cette approche permet de minimiser la rupture entre la langue maternelle, parlée au sein du foyer, et la langue d'enseignement, contribuant ainsi à une transition plus fluide et moins perturbante pour les élèves.

## **1.2. Aspects méthodologiques**

La culture est un concept vaste et complexe qui englobe les pratiques, les croyances, les valeurs, les comportements et les modes de vie d'un groupe ou d'une société. Selon l'UNESCO, la culture est définie comme "l'ensemble des traits distinctifs spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social". Elle comprend non seulement les arts et les lettres, mais aussi les modes de vie, les droits de l'homme, les croyances, les systèmes de valeurs, les traditions et les coutumes. Elle constitue donc l'identité d'un peuple, une force de cohésion sociale et un vecteur de transmission de la mémoire collective d'une société.<sup>5</sup>

Cette section a pour objet de présenter et définir les concepts d'analyses, les indicateurs d'analyses, les données et enfin l'évaluation de la qualité des données pour permettre aux utilisateurs d'avoir une bonne compréhension du rapport.

### **1.2.1. Définition des concepts clés**

Cette sous-section commence par le rappel de définitions des concepts utilisés lors de la collecte des données du RGPH5.

---

<sup>5</sup> UNESCO (2001). "Déclaration universelle sur la diversité culturelle". Paris, France : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

**Religion** : Reconnaissance par l'être humain d'un principe supérieur de qui dépend sa destinée ; attitude intellectuelle et morale qui en résulte. La religion est l'une des variables culturelles habituellement collectée lors des recensements et enquêtes à cause de son influence sur les comportements démographiques en matière de nuptialité, de fécondité ou de migration. On distingue généralement les religions traditionnelles regroupées sous le vocable « animistes » des religions importées en particulier l'islam et le christianisme (catholique et protestant).

**Ethnie** : Une ethnie est une population humaine ayant en commun tout ou partie d'une origine ou d'une ascendance, d'une histoire, d'une mythologie, d'une culture, d'une langue ou d'un dialecte, d'un mode de vie... L'appartenance à une ethnie ou ethnicité est ainsi liée à un patrimoine culturel commun, que ce soit la tradition, les coutumes, le rôle social, l'origine géographique, l'idéologie, la philosophie, la religion, la cuisine, l'habillement, la musique etc.

**Langue maternelle** : La langue maternelle, dite aussi langue native ou langue première est la première langue apprise à la personne dans la petite enfance, autrement dit, c'est la langue qui est parlée à l'enfant à la maison même avant qu'il n'apprenne à parler. Il s'agit de la langue que l'enfant comprend avant de commencer l'école.

**Principale langue parlée** : La principale langue parlée est en général, celle que nous utilisons quotidiennement, dans nos relations avec les personnes qui nous entourent et qui nous sont proches. C'est une forme d'expression qui traduit directement les émotions et les sentiments.

### 1.2.2. Définition des indicateurs

Les indicateurs d'analyses sont présentés et définis dans le cadre de cette thématique.

**Proportion** : Une proportion est une partie, une part ou un nombre qui est envisagé par rapport à tout. La plus petite valeur d'une proportion est 0, tandis que la plus grande valeur possible est 1. Une proportion peut être exprimée en pourcentage en multipliant sa valeur par 100.

**Rapport de masculinité** : Il se calcule en rapportant l'effectif des hommes à celui des femmes. Il exprime ainsi le nombre d'hommes correspondant à 100 femmes dans une population déterminée.

### 1.2.3. Données

Pour cette thématique abordant les questions liées à l'appartenance religieuse, à l'appartenance ethnique, à la langue maternelle et à la langue parlée, on s'intéresse ici à la population recensée, composée des résidents présents et des résidents absents. Les tableaux 1.01, 1.02 et 1.03, nous donnent des informations sur les modalités de chaque variable, les questions posées et la population concernée.

**Tableau 1.01 : Variables liées aux caractéristiques culturelles de la population : religion et ethnie**

N°	Variables d'analyse	Modalités	Questions	Populations concernées
1	Religion	1= Musulman	Quelle est la religion de [Nom] ?	A toute la population
		2= Catholique		
		3= Protestant		
		4= Autre religion chrétienne		
		5= Animiste		
		6= Sans religion		
		7= Autre religion		
2	Ethnie	1= Bamanan/Bambara	Quelle est l'ethnie de [Nom] ?	A la population Malienne
		2= Malinké/Malinké		
		3= Peulh		
		4= Songhay/Sonhrai/Zarma		
		5= Soninké		
		6= Khassonke/ Khassonké		
		7= Sénoufo		
		8= Dogon		
		9= Souraka/Maure		
		10= Tamasheq/Touareg		
		11= Bo/Bwa/Bobo		
		12= Dafing		
		13= Mamala/Minianka		
		14= Haoussa		
		15= Samogo		
		16= Bozo		
		17= Arabe		
		18= Mossi		
		19= Kakolo		
		20= Somono		
		21= Autre ethnie du Mali		
		22= Autre ethnie non Malienne		

**Tableau 1.02 : Variables relatives aux caractéristiques culturelles de la population : langue maternelle**

N°	Variables d'analyse	Modalités	Questions	Population concernées
3	Langue maternelle	1= Bambara/Bamanankan	Quelle est la langue maternelle de [Nom] ?	Population de 3 ans ou plus
		2= Malinké/Maninkakan		
		3= Peulh/Fulfulde		
		4= Sonhrai/Songhoy/Zarma		
		5= Sarakolé/Soninke		
		6= Khassonké/Xhassonkakan		
		7= Senoufo/Syenara		
		8= Dogon/Gôgôsô		

N°	Variables d'analyse	Modalités	Questions	Population concernées
		9= Maure/Hasaniya		
		10= Tamasheq		
		11= Bobo/Bomu		
		12= Kunabere		
		13= Dafing		
		14= Minianka/Mamara		
		15= Haoussa		
		16= Mossi/Moré		
		17= Samogo/Dungooma		
		18= Bozo/Tyako		
		19= Arabe		
		20= Autre langue du Mali		
		21= Autre langue africaine		
		22= Français		
		23= Anglais		
		24= Allemand		
		25= Russe		
		26= Chinois		
		27= Espagnol		
		28= Autre langue non africaine		

**Tableau 1.03 : Variables relatives aux caractéristiques culturelles de la population : langue parlée**

N°	Variables d'analyse	Modalités	Questions	Population concernées
4	Langue parlée	00= Aucune	Quelles sont les trois (03) langues les plus parlées par [Nom]?	Population de 3 ans ou plus
		1= Bamanan/Bambara		
		2= Malinké/Malinké		
		3= Peulh		
		4= Songhay/Sonrhai/Zarma		
		5= Soninké		
		6= Khassonke/ Khassonké		
		7= Sénoufo		
		8= Dogon		
		9= Souraka/Maure		
		10= Tamasheq/Touareg		
		11= Bo/Bwa/Bobo		
		12= Dafing		
		13= Mamala/Minianka		
		14= Haoussa		
		15= Samogo		
		16= Bozo		
		17= Arabe		
18= Mossi				

N°	Variabes d'analyse	Modalités	Questions	Population concernées
		19= Kakolo		
		20= Somono		
		21= Autre ethnie du Mali		
		22= Autre ethnie non Malienne		
		1= Bambara/Bamanankan		
		2= Malinké/Maninkakan		
		3= Peulh/Fulfulde		
		4= Sonhrai/Songhoy/Zarma		
		5= Sarakolé/Sooninke		
		6= Khassonké/Xhassonkakan		
		7= Senoufo/Syenara		
		8= Dogon/Gôgôsô		
		9= Maure/Hasaniya		
		10= Tamasheq		
		11= Bobo/Bomu		
		12= Kunabere		
		13= Dafing		
		14= Minianka/Mamara		
		15= Haoussa		
		16= Mossi/Moré		
		17= Samogo/Dungooma		
		18= Bozo/Tyako		
		19= Arabe		
		20= Autre langue du Mali		
		21= Autre langue africaine		
		22= Français		
		23= Anglais		
		24= Allemand		
		25= Russe		
		26= Chinois		
		27= Espagnol		
		28= Autre langue non africaine		

#### 1.2.4. Evaluation de la qualité des données

La proportion de non déclaré permet de mesurer la couverture statistique des variables considérées et d'apprécier le degré de compréhension des questions aussi bien par les agents recenseurs que la population à propos des variables religion, ethnie, langue maternelle et principale langue parlée. Si la compréhension de ces acteurs est bonne, on enregistre alors, une faible proportion de non déclarés sur ces variables.

Les données du tableau 1.04 montrent que c'est la variable langue parlée qui affiche la proportion de non déclarés la plus élevée soit 0,5% suivie de la principale langue parlée et la langue maternelle avec 0,4% chacun. Quant à la variable religion, l'effectif de non déclarés est au nombre de 48746 avec une faible proportion de 0,2%. Aussi pour la variable ethnie avec la plus faible des proportions, soit 0,1%. Au regard

des différentes proportions de non déclarés qui varient de 0,1% à 0,5%, nous pouvons donc conclure que les données relatives à ces variables sont de bonne qualité (inférieur à 5%) et peuvent être utilisées pour l'analyse. Pour la suite de cette analyse, nous nous intéresserons uniquement aux variables suivantes : Religion, ethnie, langue maternelle et principale langue parlée. De toute les manières les non déclarés étant intérieurs à 10%, les données collectées sur ces variables peuvent être considérées comme de bonne qualité pour être analysées.

**Tableau 1.04 : Examen des taux de non-réponses (en %)**

<b>Variabes d'analyse</b>	<b>Effectifs valides</b>	<b>Effectifs manquants</b>	<b>% ND</b>
Religion	21 347 587	48 746	0,2
Ethnie	21 200 117	15 259	0,1
Langue maternelle	19 141 587	68 582	0,4
Nombre de langue parlée	18 136 359	95 552	0,5
Principale langue parlée	19 141 587	67 562	0,4

## CHAPITRE II : ANALYSE DE L'APPARTENANCE RELIGIEUSE ET ETHNIQUE DES INDIVIDUS

Cette analyse porte essentiellement sur l'appartenance religieuse et ethnique de la population ; elle vise à déterminer le poids démographique relatif des différentes religions et des différents groupes ethniques, en faisant ressortir les variations selon certaines caractéristiques telles que le milieu de résidence, la région de résidence, l'âge, le sexe et le niveau d'instruction.

### 2.1. Analyse de l'appartenance religieuse des individus

Dans les recensements et les enquêtes démographiques, la religion est généralement enregistrée parmi les caractéristiques individuelles en tant que variable culturelle de la population. La religion fait généralement partie des variables explicatives des comportements démographiques. Selon leur emprise communautaire et les valeurs qu'elles défendent, notamment en matière familiale, de genre et d'autonomie individuelle, on s'attend en effet à ce que les religions orientent différemment les comportements des individus (Caldwell 1987, Lesthaeghe 1989 et McQuillan 2004). Il faut également noter que la religion influence certains comportements démographiques concernant notamment la nuptialité, la fécondité et la migration (Gendreau, 1993).

#### 2.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence et le sexe

Le tableau 2.01 montre que l'Islam est la religion majoritaire au Mali, avec 96,45% de la population, suivie loin derrière par le christianisme, qui représente 2,27%. En revanche, les animistes, les personnes sans religion et celles appartenant à la catégorie « autres religions » constituent respectivement 0,65%, 0,50% et 0,13% de la population. Indépendamment du sexe, l'Islam demeure la religion prédominante au Mali.

**Tableau 2.01 : Répartition (effectif et %) de la population résidente par religion selon le sexe**

Religion	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Musulman	10 308 680	96,41	10 280 239	96,48	20 588 918	96,45
Chrétien	243 604	2,27	241 251	2,27	484 857	2,27
Animiste	72 254	0,68	66 864	0,63	139 118	0,65
Sans religion	53 836	0,50	52 391	0,49	106 227	0,50
Autre religion	14 443	0,14	14 025	0,13	28 468	0,13
<b>Ensemble</b>	<b>10 692 816</b>	<b>100,00</b>	<b>10 654 771</b>	<b>100,00</b>	<b>21 347 587</b>	<b>100,00</b>

Il ressort du Tableau 2.02 que, les musulmans et les chrétiens sont majoritaires en milieu urbain tandis que les animistes, les personnes sans religion et celles appartenant au groupe « autre religion » sont plus représentés en milieu rural.

**Tableau 2.02 : Répartition (en %) de la population résidente par religion selon le milieu de résidence**

Religion	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Musulman	97,43	95,99	96,45
Chrétien	2,34	2,25	2,27
Animiste	0,06	0,92	0,65
Sans religion	0,13	0,67	0,5
Autre religion	0,04	0,17	0,13
<b>Ensemble</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
<b>Effectif</b>	<b>6 698 015</b>	<b>14 649 572</b>	<b>21 347 587</b>

### 2.1.2. Variation selon la région

Le tableau 2.03 indique que, excepté la région de San où la proportion des musulmans est de 70,10 %, dans toutes les autres régions administratives du pays, elle dépasse 90 %. S'agissant des chrétiens, ils sont plus représentés dans les régions de San, Bandiagara et Koutiala avec respectivement 16,99 %, 5,99 % et 4,32 %. En ce qui concerne la proportion des animistes, des sans religions et des autres religions, elle est plus élevée dans la région de San avec respectivement 8,33 %, 3,65 % et 0,93.

**Tableau 2.03 : Répartition (effectif & en %) de la population résidente par religion selon la région**

Région	Religion					Ensemble	
	Musulman	Chrétien	Animiste	Sans religion	Autre religion	%	Effectif
Kayes	98,75	0,70	0,03	0,42	0,10	100,00	1 826 564
Kita	98,80	0,86	0,04	0,27	0,03	100,00	680 380
Nioro	99,70	0,11	0,01	0,14	0,04	100,00	668 966
Koulikoro	95,32	2,14	0,74	1,44	0,36	100,00	2 246 154
Dioïla	98,48	1,08	0,03	0,39	0,02	100,00	674 419
Nara	99,65	0,19	0,15	0,01	0,00	100,00	278 904
Sikasso	96,30	1,50	0,93	1,04	0,23	100,00	1 528 398
Bougouni	98,89	0,93	0,04	0,11	0,03	100,00	1 567 533
Koutiala	91,57	4,32	3,14	0,62	0,35	100,00	1 153 375
Ségou	98,52	1,29	0,04	0,13	0,02	100,00	2 208 847
San	70,10	16,99	8,33	3,65	0,93	100,00	815 185
Mopti	99,10	0,84	0,01	0,04	0,01	100,00	842 209
Bandiagara	93,96	5,99	0,04	0,00	0,01	100,00	720 279
Douentza	99,64	0,34	0,01	0,00	0,01	100,00	147 229
Tombouctou	99,67	0,31	0,00	0,02	0,00	100,00	693 719
Gao	99,51	0,47	0,01	0,00	0,01	100,00	679 911
Kidal	99,64	0,29	0,01	0,02	0,04	100,00	79 324
Taoudenni	99,81	0,18	0,00	0,00	0,01	100,00	99 499
Ménaka	99,67	0,30	0,02	0,00	0,01	100,00	225 223
Bamako	97,58	2,32	0,01	0,06	0,03	100,00	4 211 468
<b>Ensemble</b>	<b>96,45</b>	<b>2,27</b>	<b>0,65</b>	<b>0,50</b>	<b>0,13</b>	<b>100,00</b>	<b>21 347 587</b>

### 2.1.3. Variation selon le type de population

Les résultats du tableau 2.04 montrent que, quel que soit le type de population, l'islam est la religion dominante avec une prédominance encore plus marquée chez les nomades.

**Tableau 2.04 : Répartition (effectif et %) de la population résidente par religion selon le type de population**

Religion	Type de population					
	Sédentaire		Nomade		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Musulman	20 156 426	96,38	432 947	99,66	20 589 373	96,45
Chrétien	483 458	2,31	1 115	0,26	484 572	2,27
Animiste	138 912	0,66	118	0,03	139 030	0,65
Sans religion	105 997	0,51	165	0,04	106 161	0,50
Autre religion	28 398	0,14	53	0,01	28 451	0,13
<b>Ensemble</b>	<b>20 913 189</b>	<b>100,00</b>	<b>434 398</b>	<b>100,00</b>	<b>21 347 587</b>	<b>100,00</b>

## 2.2. Analyse de l'appartenance ethnique des individus

L'ethnie constitue un pilier essentiel des caractéristiques culturelles d'une population. Elle façonne les identités collectives, les interactions sociales et la transmission des savoir, tout en enrichissant le patrimoine culturel. C'est pourquoi son analyse est si importante.

### 2.2.1. Niveau national et variation par ethnie selon sexe et le milieu de résidence

Le tableau 2.05 révèle que, l'ethnie Bamanan/Bambara domine largement avec 35,93 % de la population, suivie des Peulhs (12,83 %), des Malinkés (8,42 %) et des Soninkés (8,17 %), avec une répartition assez équilibrée entre hommes et femmes. Les ethnies minoritaires, telles que les Haoussas (0,06 %) et les Mossis (0,37 %), constituent de petites proportions. Enfin, la catégorie "Autre ethnie non malienne" représente une faible proportion (0,17 %), mettant en évidence la diversité ethnique tout en montrant que la majorité de la population appartient aux groupes ethniques locaux.

**Tableau 2.05 : Répartition de la population malienne par ethnie selon le sexe**

Ethnie	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bamanan/Bambara	3785991	35,66	3831497	36,21	7617490	35,93
Malinké	898335	8,46	885887	8,37	1784223	8,42
Peulh	1378363	12,98	1341463	12,68	2719826	12,83
Songhay/Sonrhai/Zarma	516378	4,87	498998	4,72	1015376	4,79
Soninké	839684	7,91	892852	8,44	1732538	8,17
Khassonke/ Khassonké	119923	1,13	128104	1,21	248027	1,16
Senoufo	424898	4,00	428837	4,05	853734	4,03
Dogon	643857	6,06	648147	6,13	1292004	6,09
Souraka/Maure	116029	1,09	108637	1,03	224666	1,06
Tamasheq/Touareg	443507	4,18	385860	3,65	829366	3,91
Bo/Bwa/Bobo	229998	2,17	227583	2,15	457580	2,16
Dafing	50457	0,48	49048	0,46	99505	0,47

Ethnie	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mamala/Minianka	562726	5,30	572216	5,41	1134942	5,35
Haoussa	6191	0,06	5556	0,05	11747	0,06
Samogo	68164	0,64	69807	0,66	137971	0,65
Bozo	204170	1,92	198072	1,87	402242	1,90
Arabe	69308	0,65	56866	0,54	126175	0,60
Mossi	40740	0,38	38243	0,36	78984	0,37
Kakolo	40804	0,38	39958	0,38	80762	0,38
Somono	36169	0,34	34462	0,33	70630	0,33
Autre ethnie du Mali	125207	1,18	122126	1,14	247332	1,17
Autre ethnie non malienne	17428	0,16	17571	0,16	34999	0,17
<b>Ensemble</b>	<b>10 618 326</b>	<b>100,00</b>	<b>10 581 790</b>	<b>100,00</b>	<b>21 200 118</b>	<b>100,00</b>

Le tableau 2.06 indique que, les Bamanan/Bambaras dominent en milieu urbain (38,55 %) et restent les plus représentés (35,93 %). Les Peulhs et les Dogons sont majoritaires en milieu rural. Les ethnies telles que les Soninkés, les Malinkés et les Senoufos sont réparties de manière assez homogène entre les deux milieux. D'autres, comme les Khassonkés et les Sourakas/Maures, sont plus présents en milieu rural. Les Haoussas, les Mossis et d'autres groupes ethniques représentent des proportions très faibles dans les deux milieux.

**Tableau 2.06 : Répartition (en %) de la population par ethnie selon le milieu de résidence**

Ethnie	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bamanan/Bambara	38,55	34,73	35,93
Malinké	8,57	8,34	8,42
Peulh	12,66	12,91	12,83
Songhay/Sonrhai/Zarma	6,22	4,13	4,79
Soninké	8,42	8,06	8,17
Khassonke/ Khassonké	0,74	1,37	1,17
Senoufo	4,08	4,00	4,03
Dogon	5,35	6,44	6,09
Souraka/Maure	0,67	1,24	1,06
Tamasheq/Touareg	2,54	4,54	3,91
Bo/Bwa/Bobo	2,04	2,21	2,16
Dafing	0,68	0,37	0,47
Mamala/Minianka	3,49	6,21	5,35
Haoussa	0,11	0,03	0,06
Samogo	0,48	0,73	0,65
Bozo	1,7	1,99	1,9
Arabe	0,33	0,72	0,6
Mossi	0,49	0,32	0,37
Kakolo	0,51	0,32	0,38
Somono	0,47	0,27	0,33
Autre ethnie du Mali	1,56	0,99	1,16
Autre ethnie non Malienne	0,34	0,08	0,17
<b>Ensemble</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
<b>Effectif</b>	<b>6 683 054</b>	<b>14 517 064</b>	<b>21 200 118</b>

## 2.2.2. Variation selon la région de résidence

De l'analyse de la variation de l'appartenance ethnique par région, il ressort que, les Bambaras demeure l'ethnie dominante, avec une forte concentration dans les régions du sud, notamment à Dioïla (71,44 %), Bougouni (64,50 %) et Koulikoro (58,83 %), et une présence beaucoup plus faible dans le nord du pays (comme à Ménaka, avec 2,86 %). Les Peulhs sont également bien représentés dans des régions comme Mopti (28,33 %), Nioro (25,28 %) et Douentza (22,69 %), tandis que les Soninkés sont majoritaires à Nioro (43,46 %), Nara (41,42 %) et Kayes (27,53 %). Les Tamasheqs, quant à eux, dominent les régions du nord, notamment Kidal (86,18 %), Ménaka (72,67 %) et Tombouctou (43,38%).

Les autres ethnies, comme les Dogons et les Miniankas, ont des concentrations élevées dans des zones spécifiques : les Dogons à Bandiagara (93,38 %), et les Miniankas à Koutiala (57 %). En revanche, des groupes comme les Khassonkés, les Haoussas, les Samogos et les Bozos sont moins représentés et présents dans diverses régions. À Bamako, aucune ethnie ne dépasse 50 % de la population, ce qui témoigne de la diversité ethnique de la capitale. Enfin, certaines ethnies, telles que les Arabes et les Maure, sont concentrées dans les régions du nord, notamment Taoudenni, où les Arabes représentent 50,93 % de la population. (Cf. annexes : Tableau 5).

## 2.3. Variation selon les caractéristiques sociodémographiques

L'analyse des liens entre l'ethnie et les caractéristiques sociodémographiques portera sur le groupe d'âge, le type de population, l'état matrimonial, les caractéristiques physiques et le statut du handicap.

### 2.3.1. Variation selon l'âge

Le tableau 2.07 révèle que, quel que soit le groupe d'âge, l'ethnie Bambara reste la plus dominante. Elle est suivie des ethnies Peulh et Malinké.

**Tableau 2.07 : Répartition (en %) de la population résidente par ethnie selon groupe d'âge**

Ethnie	Groupe d'âge				Ensemble
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 59 ans	60 ans et +	
Bamanan/Bambara	35,73	36,59	35,49	34,93	35,93
Malinké/Malinké	8,49	8,44	8,19	8,30	8,42
Peulh	12,70	12,84	13,10	13,15	12,83
Songhay/Sonrhai/Zarma	4,60	4,92	5,02	4,95	4,79
Soninké	8,38	7,89	7,87	9,04	8,17
Khassonke/ Khassonké	1,18	1,11	1,19	1,45	1,17
Senoufo	4,09	3,99	4,04	3,63	4,03
Dogon	6,28	5,89	5,89	6,30	6,09
Souraka/Maure	1,09	1,00	1,10	1,05	1,06
Tamasheq/Touareg	3,77	3,94	4,24	4,00	3,91
Bo/Bwa/Bobo	2,06	2,22	2,31	2,20	2,16
Dafing	0,48	0,46	0,47	0,43	0,47
Mamala/Minianka	5,65	5,12	5,11	4,81	5,35
Haoussa	0,06	0,05	0,06	0,05	0,06

Ethnie		Groupe d'âge				Ensemble
		0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 59 ans	60 ans et +	
Samogo		0,67	0,63	0,65	0,61	0,65
Bozo		1,91	1,84	1,93	1,86	1,90
Arabe		0,48	0,65	0,77	0,79	0,60
Mossi		0,39	0,36	0,38	0,29	0,37
Kakolo		0,39	0,36	0,38	0,41	0,38
Somono		0,32	0,33	0,37	0,39	0,33
Autre ethnie du Mali		1,11	1,21	1,26	1,21	1,17
Autre ethnie non Malienne		0,17	0,16	0,18	0,15	0,17
Ensemble	%	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
	Effectif	<b>10 021 915</b>	<b>6 777 595</b>	<b>3 423 507</b>	<b>977 100</b>	<b>21 200 118</b>

### 2.3.2. Variation selon le type de population

Le tableau 2.08 montre que, parmi les sédentaires, les Bambaras, les Peulhs et les Malinkés sont les ethnies les plus dominantes avec respectivement 36,60 %, 13,04 % et 8,58 %. En revanche, parmi les nomades, les Touaregs dans une moindre mesure les Arabes sont les plus représentées avec respectivement 69 % et 13,65 %.

**Tableau 2.08 : Répartition de la population résidente par ethnie selon le type de population**

Ethnie	Type de population					
	Sédentaire		Nomade		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bamanan/Bambara	7 605 356	36,60	11 545	2,75	7 617 490	35,93
Malinké	1 782 851	8,58	1 228	0,29	1 784 223	8,42
Peulh	2 708 808	13,04	10 836	2,58	2 719 826	12,83
Songhay/Sonrhail/Zarma	1 009 156	4,86	6 161	1,47	1 015 376	4,79
Soninké	1 731 856	8,33	540	0,13	1 732 539	8,17
Khassonke/ Khassonké	247 960	1,19	46	0,01	248 027	1,17
Senoufo	853 258	4,11	406	0,10	853 734	4,03
Dogon	1 290 248	6,21	1 655	0,39	1 292 004	6,09
Souraka/Maure	203 499	0,98	21 237	5,05	224 666	1,06
Tamasheq/Touareg	540 485	2,60	290 035	69,00	829 366	3,91
Bo/Bwa/Bobo	457 143	2,20	401	0,10	457 580	2,16
Dafing	99 459	0,48	37	0,01	99 505	0,47
Mamala/Minianka	1 134 124	5,46	726	0,17	1 134 942	5,35
Haoussa	11 388	0,05	360	0,09	11 747	0,06
Samogo	137 867	0,66	93	0,02	137 971	0,65
Bozo	401 251	1,93	960	0,23	402 242	1,90
Arabe	69 032	0,33	57 374	13,65	126 174	0,60
Mossi	78 816	0,38	162	0,04	78 984	0,37
Kakolo	80 064	0,39	694	0,17	80 762	0,38
Somono	69 322	0,33	1 308	0,30	70 630	0,32
Autre ethnie du Mali	232 895	1,12	14 477	3,44	247 332	1,17
Autre ethnie non Malienne	34 952	0,17	44	0,01	34 999	0,17

Ethnie	Type de population					
	Sédentaire		Nomade		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Ensemble</b>	<b>20 779 794</b>	<b>100,00</b>	<b>420 324</b>	<b>100,00</b>	<b>21 200 118</b>	<b>100,00</b>

## 2.4. Variation selon les caractéristiques sociales

L'analyse des liens entre l'ethnie et les caractéristiques sociales portera sur la fréquentation scolaire, le et le niveau d'instruction.

### 2.4.1. Ethnie et scolarisation au primaire

En 2022, le taux net de scolarisation au primaire est de 45 %, avec une légère différence entre les garçons (45,2 %) et les filles (44,7 %). L'analyse par groupe ethnique montre que les enfants les mieux scolarisés sont issus de l'ethnie « autre ethnie non malienne » (63,3 %) et de l'ethnie Kakolo (58,3 %). À l'inverse, les enfants les moins scolarisés proviennent des ethnies Touareg (9,6 %) et Arabe (6 %). Concernant les filles, celles des ethnies Peulh (40,3 %), Sonrhäï (38,3 %), Dogon (33,5 %), Maure (23,4 %), Touareg (10,5 %), Bobo (54,7 %), Haoussa (58,1 %), Bozo (31,5 %), Arabe (6,5 %), ainsi que celles des groupes « autre ethnie malienne » (52 %) et « autre ethnie non malienne » (63,5 %), présentent des taux de scolarisation plus élevés, ce qui témoigne des efforts déployés par le gouvernement pour promouvoir la scolarisation des filles (Tableau 2.09).

**Tableau 2.09 : Taux net (%) de scolarisation au primaire ou fondamental 1 (7-12 ans) par groupe ethnique selon le sexe**

Ethnie	Taux net de scolarisation au primaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bamanan/Bambara	50,0	48,7	49,4
Malinké	57,5	54,3	56,0
Peulh	39,6	40,3	39,9
Songhay/Sonrhäï/Zarma	36,5	38,3	37,3
Soninké/Sarakolé	53,0	51,1	52,1
Khassonke	53,9	49,4	51,8
Senoufo	52,2	52,6	52,4
Dogon	32,8	33,5	33,1
Souraka/Maure	22,6	23,4	23,0
Tamasheq/Touareg	8,90	10,5	9,6
Bo/Bwa/Bobo	53,9	54,7	54,3
Dafing	52,0	51,1	51,6
Mamala/Minianka	44,4	41,8	43,2
Haoussa	54,0	58,1	56,0
Samogo	50,6	48,3	49,5
Bozo	30,5	31,5	31,0
Arabe	5,60	6,50	6,0
Mossi	54,5	55,7	55,1
Kakolo	60,6	55,8	58,3
Somono	57,7	56,2	56,9
Autre ethnie du Mali	50,6	52,0	51,3
Autre ethnie non malienne	63,1	63,5	63,3
<b>Ensemble</b>	<b>45,2</b>	<b>44,7</b>	<b>45,0</b>

## 2.4.2. Ethnie et alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus

Le tableau 2.10 révèle que, le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus est de 33,7% 2022. Il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (38,7 % contre 28,9 %). L'analyse selon le groupe ethnique indique que les personnes appartenant au groupe ethnique non malienne enregistre le taux d'alphabétisation le plus élevé (57,9 %). A l'opposé, le plus faible taux est observé chez le groupe ethnique Touareg (10,3 %).

**Tableau 2.10 : Taux d'alphabétisation (%) des 15 ans et plus par groupe ethnique selon le sexe**

Ethnie	Taux d'alphabétisation (15 ans et plus)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bamanan/Bambara	40,8	30,4	35,4
Malinké	48,1	34,0	40,9
Peulh	36,4	28,6	32,5
Songhay/Sonrhai/Zarma	35,3	29,4	32,3
Soninké/Sarakolé	45,0	30,9	37,4
Khassonke	43,6	28,2	35,2
Senoufo	43,1	32,1	37,5
Dogon	29,1	21,3	25,1
Souraka/Maure	27,5	21,4	24,5
Tamasheq/Touareg	11,8	8,6	10,3
Bo/Bwa/Bobo	42,5	31,8	37,1
Dafing	41,9	32,6	37,3
Mamala/Minianka	38,0	26,8	32,2
Haoussa	48,3	41,5	45,2
Samogo	39,4	27,9	33,5
Bozo	32,8	26,0	29,4
Arabe	15,1	10,9	13,2
Mossi	47,2	39,0	43,2
Kakolo	52,3	38,4	45,3
Somono	53,8	44,0	49,0
Autre ethnie du Mali	45,3	36,9	41,0
Autre ethnie non malienne	61,5	54,4	57,9
<b>Ensemble</b>	<b>38,7</b>	<b>28,9</b>	<b>33,7</b>

## 2.5. Vue d'ensemble

Au recensement de 2009, la proportion de musulmans dans la population était de 94,84% et elle est de 96,45% en 2022. Nous pouvons donc affirmer que la religion musulmane a augmenté de 1,61% et reste dominante au Mali. Celle des chrétiens a quant à elle légèrement diminué, passant de 2,37% en 2009 à 2,27% en 2022. La proportion des animistes a quant à elle largement diminué, passant de 2,02% en 2009 à 0,65% en 2022. En revanche, celles des personnes sans religion et des personnes appartenant à d'autres religions ont connu une petite augmentation, passant de 0,45% à 0,50% pour les premières et de 0,04% à 0,13% pour les secondes entre 2009 et 2022.

Les proportions de musulmans et de chrétiens sont plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural, alors que nous constatons le contraire chez les animistes, les autres et sans religions, qui vivent plus en milieu rural qu'urbain. Néanmoins, selon la répartition géographique, la proportion de musulmans est plus élevée

dans la région de Taoudenni (99,80%) et plus faible à San (70,10 %). Concernant les chrétiens, la proportion la plus élevée est observée à San (16,99%) et la plus faible à Nioro (0,11 %).

La question relative à l'appartenance ethnique a été posée à la population de nationalité malienne. Dans l'ensemble, trois (3) groupes ethniques se démarquent des autres : (1) le groupe ethnique Bambara est le plus dominant (35,93%), (2) le groupe ethnique Peulh (12,83%) et (3) le groupe ethnique Malinké (8,42%).

Le Bambara demeure l'ethnie dominante, avec une forte concentration dans les régions du sud, notamment à Dioïla (71,44 %), Bougouni (64,50 %) et Koulikoro (58,83 %), et une présence beaucoup plus faible dans le nord du pays (comme à Ménaka, avec 2,86 %). Les Peulhs sont également bien représentés dans des régions comme Mopti (28,33 %), Nioro (25,28 %) et Douentza (22,69 %), tandis que les Soninkés sont majoritaires à Nioro (43,46 %), Nara (41,42 %) et Kayes (27,53 %). Les Tamasheqs, quant à eux, dominent les régions du nord, notamment Kidal (86,18 %), Ménaka (72,67 %) et Tombouctou (43,38%).

Concernant la scolarisation, les enfants les mieux scolarisés sont issus du groupe ethnique non malienne (63,3 %) et de l'ethnie Kakolo (58,3 %). À l'inverse, les enfants les moins scolarisés proviennent des ethnies Touareg (9,6 %) et Arabe (6 %).

Enfin, s'agissant de l'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus, les personnes appartenant au groupe ethnique non malienne enregistre le taux d'alphabétisation le plus élevé (57,9 %). A l'opposé, le plus faible taux est observé chez le groupe ethnique Touareg (10,3 %).

## CHAPITRE III : ANALYSE DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES LANGUES MATERNELLES AU MALI

Les langues sont des instruments puissants pour la préservation et le développement du patrimoine matériel et immatériel. Il existe une grande variété de langues en raison de la diversité ethnique. Ce chapitre examine essentiellement la répartition des langues maternelles au niveau national, puis les variations selon le milieu de résidence, la région, les caractéristiques sociodémographiques et de citoyenneté.

### 3.1. Niveau national et variation selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau 3.01 révèle que, le Bamanakan est la langue maternelle de près de la moitié de la population malienne (49,9 %) âgée de 3 ans et plus. Cependant, il y a autant de locutrice que de locuteur du Bamanakan. Les autres langues maternelles les plus répandues sont le peulh/fulfulde (8,19 %), le malinké/maninkakan (7,11 %) et le sarakolé/soninké (6,53 %).

**Tableau 3.01 : Répartition (en %) de la population résidente par langue maternelle selon le sexe**

Langue maternelle	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bambara/Bamanankan	4759958	49,81	4791599	49,98	9551561	49,90
Malinké/Maninkakan	681391	7,13	678706	7,08	1360096	7,11
Peulh/Fulfulde	793251	8,30	774895	8,08	1568141	8,19
Sonhrai/Songhoy/Zarma	443748	4,64	431704	4,50	875450	4,57
Sarakolé/Sooninke	592018	6,20	657073	6,85	1249104	6,53
Khassonké/Xhassonkakan	101053	1,06	108961	1,14	210015	1,10
Senoufo/Syenara	266718	2,79	274195	2,86	540914	2,83
Dogon/Gôgôsô	514423	5,38	525369	5,48	1039793	5,43
Maure/Hasaniya	91334	0,96	84865	0,89	176197	0,92
Tamasheq	391469	4,10	345924	3,61	737383	3,85
Bobo/Bomu	185153	1,94	184117	1,92	369269	1,93
Kunabere	1355	0,01	1301	0,01	2657	0,01
Dafing	30176	0,32	29391	0,31	59566	0,31
Minianka/Mamara	384185	4,02	397048	4,14	781235	4,08
Haoussa	4885	0,05	3989	0,04	8874	0,05
Mossi/Moré	32627	0,34	29107	0,30	61733	0,32
Samogo/Dungooma	50212	0,53	51666	0,54	101878	0,53
Bozo/Tyako	136361	1,43	133938	1,40	270298	1,41
Arabe	44221	0,46	36989	0,39	81208	0,42
Autre langue du Mali	20957	0,22	19560	0,20	40515	0,21
Langue étrangère	37131	0,38	32222	0,35	69350	0,37
<b>Ensemble</b>	<b>9 555 471</b>	<b>100,00</b>	<b>9586117</b>	<b>100,00</b>	<b>19 141 586</b>	<b>100,00</b>

Il ressort du Tableau 3.02 que, quel que soit le milieu de résidence, le Bamanankan demeure la langue maternelle la plus parlée avec une prédominance dans les centres urbains (61,21 %).

**Tableau 3.02 : Répartition (en %) de la population résidente par langue maternelle selon le milieu de résidence**

Langue maternelle	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bambara/Bamanankan	61,21	44,61	49,9
Malinké/Maninkakan	5,28	7,96	7,1
Peulh/Fulfulde	7,43	8,55	8,19
Sonhrai/Songhoy/Zarma	5,47	4,16	4,58
Sarakolé/Sooninke	5,51	7,00	6,53
Khassonké/Xhassonkakan	0,47	1,39	1,1
Senoufo/Syenara	1,78	3,31	2,83
Dogon/Gôgôso	4,11	6,05	5,43
Maure/Hasaniya	0,29	1,21	0,92
Tamasheq	2,31	4,57	3,85
Bobo/Bomu	1,51	2,12	1,93
Kunabere	0,01	0,01	0,01
Dafing	0,35	0,29	0,31
Minianka/Mamara	1,70	5,19	4,08
Haoussa	0,09	0,03	0,05
Mossi/Moré	0,32	0,32	0,32
Samogo/Dungooma	0,27	0,66	0,53
Bozo/Tyako	0,97	1,63	1,41
Arabe	0,21	0,53	0,42
Autre langue du Mali	0,16	0,24	0,21
Langue étrangère	0,67	0,22	0,37
<b>Ensemble</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
<b>Effectif</b>	<b>6 089 678</b>	<b>13 054 955</b>	<b>19 144 633</b>

### 3.2. Variation selon la région de résidence

Le Bambara est la langue dominante dans plusieurs régions du pays, notamment Dioïla (89,85 %), Bougouni (82,78 %) et Ségou (79,75 %). Dans les régions de Gao et Kidal, les langues du Nord telles que le Tamasheq et le Sonhrai ont une forte présence, avec une proportion de 82,93 % pour le Tamasheq à Kidal et 54,93 % pour le Sonhrai à Gao. Les Dogons sont majoritairement concentrés dans la région de Bandiagara (90,95 %) et également présents à Douentza (47,84 %). Des langues comme le Khassonké et le Sarakolé ont une présence spécifique à certaines régions : le Khassonké atteint 9,95 % à Kayes, tandis que le Sarakolé est particulièrement répandu à Nioro (43,49 %). Les langues telles que l'Arabe et le Français sont plus présentes dans le Nord du pays, notamment à Gao et Kidal. Enfin, des langues comme le Kunabere et le Dafing restent marginales, mais conservent une certaine présence locale (Cf Annexes : Tableau 6).

### 3.3. Variation selon les caractéristiques sociodémographiques

L'analyse des liens entre la langue maternelle et les caractéristiques sociodémographiques portera sur le groupe d'âge et le type de population.

### 3.3.1. Variation selon le groupe d'âge

Le tableau 3.03 révèle que, quel que soit le groupe d'âge, la langue maternelle Bambara reste la plus dominante. Elle est suivie des langues maternelles Peulh et Malinké.

**Tableau 3.03 : Répartition (en %) de la population résidente par langue maternelle selon le groupe d'âge**

Langue maternelle	Groupe d'âge				Ensemble
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 59 ans	60 ans et +	
Bambara/Bamanankan	49,94	50,76	48,90	47,06	49,90
Malinké/Maninkakan	7,21	7,07	6,90	7,20	7,10
Peulh/Fulfulde	7,96	8,19	8,57	8,77	8,19
Sonhrai/Songhoy/Zarma	4,32	4,67	4,86	4,92	4,58
Sarakolé/Sooninke	6,77	6,24	6,26	7,48	6,53
Khassonké/Xhassonkakan	1,12	1,02	1,11	1,41	1,10
Senoufo/Syenara	2,83	2,78	2,92	2,78	2,83
Dogon/Gôgôsô	5,60	5,20	5,38	5,92	5,43
Maure/Hasaniya	0,94	0,87	0,98	0,93	0,92
Tamasheq	3,77	3,80	4,13	3,92	3,85
Bobo/Bomu	1,85	1,94	2,07	2,04	1,93
Kunabere	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Dafing	0,31	0,31	0,33	0,31	0,31
Minianka/Mamara	4,34	3,86	3,98	3,93	4,08
Haoussa	0,04	0,05	0,05	0,04	0,05
Mossi/Moré	0,29	0,35	0,36	0,25	0,32
Samogo/Dungooma	0,53	0,52	0,56	0,55	0,53
Bozo/Tyako	1,42	1,34	1,50	1,54	1,41
Arabe	0,35	0,44	0,52	0,53	0,42
Autre langue du Mali	0,20	0,22	0,22	0,19	0,21
Langue étrangère	0,26	0,44	0,48	0,28	0,37
<b>Ensemble</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
<b>Effectif</b>	<b>7 864 380</b>	<b>6 840 603</b>	<b>3 456 603</b>	<b>983 047</b>	<b>19 144 633</b>

### 3.3.2. Variation selon le type de population

Le tableau 3.04 indique que, parmi les sédentaires, les langues maternelles Bambara, Peulh et Malinké sont les plus parlées avec respectivement 50,84 %, 8,32 % et 7,24 %. En revanche, parmi les nomades, le Tamasheq et dans une moindre mesure l'Arabe sont dominantes avec respectivement 70,41 % et 9,39 %

**Tableau 3.04 : Répartition de la population résidente par langue maternelle selon le mode de vie**

Langue maternelle	Type de population					
	Sédentaire		Nomade		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bambara/Bamanankan	9 530 795	50,84	12 172	3,06	9 552 370	49,90
Malinké/Maninkakan	1 357 468	7,24	1 296	0,33	1 360 125	7,10
Peulh/Fulfulde	1 559 440	8,32	7 745	1,95	1 568 439	8,19
Sonhrai/Songhoy/Zarma	866 965	4,62	8 415	2,12	875 874	4,58
Sarakolé/Soninké	1 247 562	6,65	373	0,09	1 249 226	6,53

Langue maternelle	Type de population					
	Sédentaire		Nomade		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Khassonké/Xhassonkakan	209 741	1,12	60	0,01	210 018	1,10
Senoufo/Syenara	540 140	2,88	226	0,06	540 922	2,83
Dogon/Dôgôsô	1 038 043	5,54	1 335	0,34	1 040 401	5,43
Maure/Hasaniya	147 820	0,79	29 747	7,48	176 251	0,92
Tamasheq	471 096	2,51	280 088	70,41	737 821	3,85
Bobo/Bomu	368 316	1,96	604	0,15	369 276	1,93
Kunabere	2 620	0,01	39	0,01	2 660	0,01
Dafing	59 427	0,32	82	0,02	59 568	0,31
Minianka/Mamara	779 930	4,16	526	0,13	781 249	4,08
Haoussa	8 588	0,05	302	0,08	8 884	0,05
Mossi/Moré	61 506	0,33	201	0,05	61 762	0,32
Samogo/Dungooma	99 482	0,53	2 417	0,61	101 884	0,53
Bozo/Tyako	269 211	1,44	977	0,25	270 422	1,41
Arabe	45 684	0,24	37 362	9,39	81 245	0,42
Autre langue du Mali	29 728	0,16	11 336	2,85	40 534	0,21
Langue étrangère	66848	0,35	2564	0,63	69355	0,36
<b>Ensemble</b>	<b>18 746 847</b>	<b>100,00</b>	<b>397 785</b>	<b>100,00</b>	<b>19 144 633</b>	<b>100,00</b>

### 3.4. Vue d'ensemble

Le bamanankan est la langue maternelle principale des Maliens, parlée par 49,90 % de la population. Elle est plus couramment utilisée en milieu urbain (61,21 %) qu'en milieu rural (44,61 %). Elle est suivie par le Fulfulde (8,19 %), le Maninkakan (7,11 %), le Sarakolé (6,53 %), le Dôgôsô (5,43 %), le Songhoy (4,57 %), le Mamara (4,08 %), le Tamasheq (3,85 %) et le Syenara (2,83 %). Les langues étrangères sont peu parlées, avec seulement 0,10 % pour le français et 0,01 % pour l'anglais. Par ailleurs, les hommes sont plus nombreux que les femmes à parler ces langues étrangères.

Au niveau régional, le Bambara est la langue dominante dans plusieurs régions du pays, notamment Dioïla (89,85 %), Bougouni (82,78 %) et Ségou (79,75 %). Dans les régions de Gao et Kidal, les langues du Nord telles que le Tamasheq et le Sonrhaï ont une forte présence, avec une proportion de 82,93 % pour le Tamasheq à Kidal et 54,93 % pour le Sonrhaï à Gao. Les Dogons sont majoritairement concentrés dans la région de Bandiagara (90,95 %) et également présents à Douentza (47,84 %). Des langues comme le Khassonké et le Sarakolé ont une présence spécifique à certaines régions : le Khassonké atteint 9,95 % à Kayes, tandis que le Sarakolé est particulièrement répandu à Nioro (43,49 %).

On note que, quel que soit le groupe d'âge, la langue maternelle Bambara reste la plus dominante. Elle est suivie des langues maternelles Peulh et Malinké.

Concernant le type de population, parmi les sédentaires, les langues maternelles Bambara, Peulh et Malinké sont les plus parlées avec respectivement 50,84 %, 8,32 % et 7,24 %. En revanche, parmi les nomades, le Tamasheq et dans une moindre mesure l'Arabe sont dominantes avec respectivement 70,41 % et 9,39 %.

## CHAPITRE IV : ANALYSE DE L'IMPORTANCE RELATIVE DE LA PRINCIPALE LANGUE PARLEE AU MALI

Au Mali, la langue parlée, quant à elle, peut faire référence à n'importe quelle langue que l'on utilise pour communiquer au quotidien, qu'elle soit ou non la langue maternelle.

Ce chapitre présente le niveau et la variation de la principale langue parlée selon le milieu de résidence, la région et les caractéristiques sociodémographiques et de citoyenneté.

### 4.1. Niveau national et variation selon le sexe et le milieu de résidence

Comme l'indique le tableau 4.01, le Bamanankan reste la principale langue parlée par la population. En effet, plus de la moitié de la population malienne parle principalement le Bambara (57,83%) dont 57,55% des hommes et 58,11% des femmes. Le Fulfulde occupe la deuxième place avec 6,24% dont 6,35% des hommes et 6,13 % des femmes, viennent ensuite le Maninkakan avec 5,91%, le Sarakolé (5,34%), le Dôgôsô (4,56%) et le Songhoy (4,11%) et la plus faible des proportions est observée chez les locuteurs du Kunabere avec 0,01%. La proportion des muets (ceux qui ne parlent aucune langue) est très faible, soit 0,05% dont 0,06% des hommes et 0,04% des femmes. Quant aux langues étrangères, elles sont plus parlées par les hommes que par les femmes.

**Tableau 4.01 : Répartition de la population résidente par principale langue parlée selon le sexe**

Principale langue parlée	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	5 493	0,06	4 227	0,04	9 719	0,05
Bambara/Bamanankan	5 499 613	57,55	5 570 047	58,11	11 069 671	57,83
Malinké/Maninkakan	565 846	5,92	566 313	5,91	1 132 158	5,91
Peulh/Fulfulde	606 725	6,35	587 472	6,13	1 194 192	6,24
Sonhrai/Songhoy/Zarma	399 167	4,18	387 373	4,04	786 537	4,11
Sarakolé/Sooninke	482 605	5,05	539 903	5,63	1 022 520	5,34
Khassonké/Xhassonkakan	86 447	0,90	94 107	0,98	180 556	0,94
Senoufo/Syenara	196 057	2,05	203 969	2,13	400 027	2,09
Dogon/Dôgôsô	432 332	4,52	439 614	4,59	871 948	4,56
Maure/Hasaniya	82 442	0,86	76 517	0,80	158 958	0,83
Tamasheq	364 647	3,82	318 641	3,32	683 278	3,57
Bobo/Bomu	154 373	1,62	153 025	1,60	307 397	1,61
Kunabere	1 151	0,01	1 034	0,01	2 186	0,01
Dafing	19 991	0,21	19 489	0,20	39 479	0,21
Minianka/Mamara	303 031	3,17	315 446	3,29	618 479	3,23
Haoussa	3 806	0,04	2 996	0,03	6 802	0,04
Mossi/Moré	24 394	0,26	21 279	0,22	45 672	0,24
Samogo/Dungooma	37 207	0,39	38 696	0,40	75 904	0,40
Bozo/Tyako	103 064	1,08	100 226	1,05	203 289	1,06
Arabe	56 331	0,59	44 326	0,46	100 654	0,52
Autre langue du Mali	14 523	0,15	13 243	0,14	27 766	0,15

Principale langue parlée	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Langue étrangère	111 131	1,17	84 216	0,88	195 341	1,02
<b>Ensemble</b>	<b>9 555 472</b>	<b>100,00</b>	<b>9 586 116</b>	<b>100,00</b>	<b>19 141 587</b>	<b>100,00</b>

Concernant le milieu de résidence, le tableau 4.02 montre que, le Bamanankan demeure la principale langue parlée quel que soit le milieu de résidence avec une prédominance dans le milieu urbain (72,04 %).

**Tableau 4.02 : Répartition (en %) de la population résidente par principale langue parlée selon le sexe et le milieu de résidence**

Principale langue parlée	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Aucun	0,04	0,05	0,05
Bambara/Bamanankan	72,04	51,19	57,83
Malinké/Maninkakan	3,27	7,15	5,91
Peulh/Fulfulde	4,57	7,02	6,24
Sonhrai/Songhoy/Zarma	4,35	4	4,11
Sarakolé/Sooninke	3,62	6,15	5,34
Khassonké/Xhassonkakan	0,29	1,25	0,94
Senoufo/Syenara	0,92	2,64	2,09
Dogon/Gôgôsdô	2,79	5,38	4,56
Maure/Hasaniya	0,18	1,14	0,83
Tamasheq	1,99	4,31	3,57
Bobo/Bomu	1,00	1,89	1,61
Kunabere	0,01	0,01	0,01
Dafing	0,18	0,22	0,21
Minianka/Mamara	0,92	4,31	3,23
Haoussa	0,06	0,02	0,04
Mossi/Moré	0,21	0,25	0,23
Samogo/Dungooma	0,15	0,51	0,4
Bozo/Tyako	0,57	1,3	1,06
Arabe	0,35	0,61	0,52
Autre langue du Mali	0,06	0,18	0,15
Langue étrangère	2,46	0,43	1,09
<b>Ensemble</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
<b>Effectif</b>	<b>6 089 110</b>	<b>13 052 477</b>	<b>19 141 587</b>

## 4.2. Variation selon la région de résidence

Comme l'illustre le tableau 7 en annexe, la diversité linguistique du Mali se caractérise par la prédominance du Bamanankan dans le sud du pays, où il représente jusqu'à 92,27 % de la population à Dioïla. En revanche, sa présence est moins significative dans le nord, avec une proportion de 4,99 % à Ménaka. Le Fulfulde, quant à lui, jouit d'une présence notable dans les régions de Mopti (26,82 %) et de

Douentza (25,06 %). En outre, le Tamasheq est dominant dans les régions du Nord, notamment à Kidal (80,37 %) et Ménaka (72,06 %). Le Dôgôsô est concentré à Bandiagara (83,48 %) et Douentza (43,4 %).

D'autres langues, telles que le Songhoy est parlée à Gao (52,87 %) et à Tombouctou (40,40 %), le Malinké/Maninkakan à Kita (43,36 %) et à Kayes (21,74 %), ainsi que le Maure/Hasaniya et l'arabe à Taoudenni (38,73 % et 32,97 %) complètent ce panorama linguistique. Le Sarakolé est particulièrement présent à Nioro (38,64 %), Nara (36,41 %) et Kayes (24,60 %). En revanche, des langues telles que le Mamara et le Kunabere demeurent marginales. Il est à noter que les langues étrangères sont peu répandues dans l'ensemble des régions du Mali.

### 4.3. Variation selon les caractéristiques sociodémographiques

L'analyse des liens entre la principale langue parlée et les caractéristiques sociodémographiques porte sur le groupe d'âge et le type de population.

#### 4.3.1. Variation selon le groupe d'âge

Le tableau 4.03 révèle que, quel que soit le groupe d'âge, le Bamanankan demeure la langue principale. Il est suivi du Peulh et du Malinké.

**Tableau 4.03 : Répartition (en %) de la population résidente par principale langue parlée selon le groupe d'âge**

Principale langue parlée	Groupe d'âge				Ensemble
	0-14 ans	15-34 ans	35-59 ans	60 ans et +	
Aucun	0,04	0,06	0,06	0,09	0,05
Bambara/Bamanankan	58,16	58,53	56,72	54,27	57,83
Malinké/Maninkakan	6,02	5,84	5,76	6,16	5,91
Peulh/Fulfulde	6,04	6,17	6,61	7,02	6,24
Sonhrai/Songhoy/Zarma	3,94	4,15	4,32	4,43	4,11
Sarakolé/Sooninke	5,58	5,04	5,13	6,27	5,34
Khassonké/Xhassonkakan	0,98	0,87	0,94	1,22	0,94
Senoufo/Syenara	2,09	2,02	2,19	2,17	2,09
Dogon/Gôgôsô	4,76	4,28	4,47	5,11	4,56
Maure/Hasaniya	0,85	0,78	0,88	0,85	0,83
Tamasheq	3,49	3,53	3,82	3,63	3,57
Bobo/Bomu	1,56	1,57	1,73	1,77	1,61
Kunabere	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Dafing	0,20	0,20	0,23	0,23	0,21
Minianka/Mamara	3,46	3,00	3,17	3,21	3,23
Haoussa	0,03	0,04	0,04	0,04	0,04
Mossi/Moré	0,21	0,27	0,27	0,19	0,24
Samogo/Dungooma	0,39	0,38	0,42	0,43	0,40
Bozo/Tyako	1,06	1,00	1,14	1,20	1,06
Arabe	0,43	0,56	0,65	0,62	0,53
Autre langue du Mali	0,14	0,15	0,15	0,12	0,15
Langue étrangère	0,57	1,57	1,31	0,98	1,09
	%	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
<b>Ensemble</b>	<b>Effectif</b>	<b>7 861 334</b>	<b>6 840 603</b>	<b>3 456 603</b>	<b>983 047</b>
					<b>19 141 587</b>

### 4.3.2. Variation selon le type de population

Le tableau 4.04 révèle que, parmi les sédentaires, les langues principales parlées sont : le Bamanankan, le Fulfulbe et le Maninkakan avec respectivement 58,91 %, 6,32 % et 6,03 %. En revanche, parmi les nomades, le Tamasheq et dans une moindre mesure l'Arabe sont dominantes avec respectivement 67,80 % et 10,40 %.

**Tableau 4.04 : Répartition de la population résidente par principale langue parlée selon le type de population**

Principale langue parlée	Type de population					
	Sédentaire		Nomade		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	9 693	0,05	16	0,00	9 719	0,05
Bamanankan	11 041 135	58,91	17 052	4,29	11 069 671	57,83
Maninkakan	1 129 803	6,03	1 149	0,29	1 132 158	5,91
Fulfulbe	1 185 433	6,32	7 843	1,97	1 194 192	6,24
Songhoy	773 466	4,13	12 885	3,24	786 537	4,11
Sarakolé	1 021 169	5,45	217	0,05	1 022 521	5,34
Xhassokakan	180 291	0,96	67	0,02	180 556	0,94
Syenara	399 461	2,13	125	0,03	400 027	2,09
Dôgôsô	869 792	4,64	1 246	0,31	871 947	4,56
Maure	130 060	0,69	30 357	7,63	158 958	0,83
Tamasheq	427 472	2,28	269 582	67,80	683 278	3,57
Bobo	306 704	1,64	369	0,09	307 397	1,61
Kunabere	2 165	0,01	19	0,00	2 185	0,01
Dafing	39 344	0,21	96	0,02	39 479	0,21
Minianka	617 211	3,29	608	0,15	618 479	3,23
Haoussa	6 460	0,03	353	0,09	6 802	0,04
Mossi	45 433	0,24	198	0,05	45 672	0,24
Samogo	74 016	0,39	1 906	0,48	75 904	0,40
Bozo	202 572	1,08	516	0,13	203 289	1,06
Arabe	61 423	0,33	41 348	10,40	100 654	0,52
Autre langue du Mali	18 830	0,10	9 413	2,38	27 766	0,15
Langue étrangère	205230	1,11	2293	0,59	207633	1,08
<b>Ensemble</b>	<b>18 743 967</b>	<b>100,00</b>	<b>397 620</b>	<b>100,00</b>	<b>19 141 587</b>	<b>100,00</b>

### 4.4. Vue d'ensemble

Le Bamanankan est la langue principale au Mali, parlée par plus de la moitié de la population (57,83 %) âgée de 3 ans et plus, avec une légère différence entre les sexes (57,55 % des hommes et 58,11 % des femmes). Il s'en suit le Fulfulde (6,24 %), le Maninkakan (5,91 %), le Sarakolé (5,34 %), le Dôgôsô (4,56 %) et le Songhoy (4,11 %). Le Kunabere est la langue la moins parlée, avec seulement 0,01 % de locuteurs. Les personnes muettes représentent une très faible proportion (0,05 %), principalement des hommes (0,06 %). Les langues étrangères sont plus courantes chez les hommes que chez les femmes.

Le Bamanankan est omniprésent dans le sud du pays, notamment à Dioïla où il atteint 92,27 % de la population, mais sa présence est beaucoup moins marquée dans le nord, par exemple à Ménaka (4,99 %). Le Fulfulde est plus parlé dans les régions de Mopti et Douentza. Le Tamasheq domine dans les régions nord (Kidal et Ménaka). Le Dôgôsô est particulièrement présent à Bandiagara et Douentza, tandis que le Songhoy est prédominant à Gao et Tombouctou, et le Malinké à Kita et Kayes. Le Sarakolé est concentré dans les régions de Nioro, Nara et Kayes. Les langues étrangères restent marginales à travers le pays.

En fonction du groupe d'âge, le Bamanankan reste la langue la plus parlée, suivi du Peulh et du Malinké. Parmi les sédentaires, les langues principales sont le Bamanankan (58,91 %), le Fulfulde (6,32 %) et le Maninkakan (6,03 %), tandis que parmi les nomades, le Tamasheq est dominant (67,80 %) et l'Arabe dans une moindre mesure (10,40 %).

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le thème sur les caractéristiques culturelles de la population malienne, tel que révélé par les résultats du RGPH5, met en lumière la richesse et la diversité exceptionnelles du pays sur les plans religieux, ethnique et linguistique. En 2022, la population résidente des ménages ordinaires, évaluée à 21 347 587 habitants, se distingue par une répartition presque égale entre hommes (50,08 %) et femmes (49,91 %), avec une prédominance rurale (68,62 %). Ces données traduisent l'ancrage d'un pays profondément enraciné dans des réalités culturelles variées.

Religieusement, l'islam domine avec 96,45 % d'adeptes, marquant une progression depuis 2009 (94,84 %). Les communautés chrétiennes, majoritairement catholiques et protestantes, ainsi que les adeptes des religions animistes et autres confessions, enrichissent cette pluralité spirituelle. Cette diversité religieuse, indissociable de la cosmogonie malienne, se traduit par une coexistence pacifique, pilier fondamental de la stabilité sociale et de l'harmonie collective. L'islam, en particulier, influence fortement les cadres sociaux, culturels et politiques, tout en cohabitait avec d'autres croyances dans un équilibre symbolique qui transcende les différences.

Sur le plan ethnique, le Mali se distingue officiellement par treize grands groupes, chacun apportant une contribution unique à l'identité nationale. Les Bambara (35,93 %), les Peulh (12,83 %), les Malinké (8,42 %), les Soninké (8,17 %) et les Dogon (6,28 %) comptent parmi les principaux groupes, enrichissant le patrimoine national à travers leurs langues, leurs traditions et leurs pratiques culturelles. Cette mosaïque ethnique, bien que complexe, constitue un socle de fierté et de résilience pour la nation. La coexistence pacifique entre ces communautés est un enjeu crucial pour préserver la stabilité et favoriser une harmonie durable.

La diversité linguistique, enfin, complète les caractéristiques culturelles. Avec plus de 20 langues parlées, dont le Bamanankan (49,90 %) comme principale langue véhiculaire, le Mali illustre une richesse culturelle inégalée. D'autres langues, telles que le fulfulde, le Maninkakan, le Tamasheq et le Songhoy, témoignent de l'identité et de l'histoire des différents groupes. Leur préservation et leur promotion sont essentielles pour transmettre les savoirs et renforcer le sentiment d'appartenance au sein d'une société inclusive et plurielle.

En somme, la diversité religieuse, ethnique et linguistique du Mali n'est pas seulement une richesse, mais une force motrice pour construire un avenir commun. Cette pluralité, intégrée dans la cosmogonie malienne, transcende les différences pour unir les communautés dans une vision collective. Pourtant, cette richesse exige une gestion équilibrée et une valorisation constante pour en faire un levier de cohésion sociale et de développement. Le défi pour le Mali est de conjuguer le respect des identités multiples avec la construction d'une unité nationale solide, porteuse de prospérité et d'espoir pour tous.

A la lumière des résultats, nous formulons les recommandations suivantes :

Le RGPH5 révèle que la population malienne est majoritairement rurale, avec 68,62 % des habitants vivant en milieu rural contre 31,37 % en milieu urbain. Cette prédominance souligne l'importance des zones rurales dans la structure socio-économique du pays. Pour répondre aux besoins spécifiques de ces populations, il est recommandé d'élaborer des politiques adaptées, notamment en matière d'éducation, de santé et de développement économique. Valoriser les activités culturelles rurales, comme

l'artisanat et le tourisme, pourrait également constituer un levier pour renforcer leur contribution au développement national.

Sur le plan religieux, les données montrent une progression de l'islam, qui rassemble 96,45 % de la population en 2022, contre 94,84 % en 2009, tout en révélant la coexistence pacifique avec les communautés chrétiennes et animistes. Cette diversité spirituelle constitue un pilier de stabilité sociale. Il est essentiel de soutenir cette harmonie en mobilisant les leaders religieux pour promouvoir des valeurs de tolérance et de dialogue. L'intégration des enseignements spirituels dans des programmes éducatifs interculturels pourrait également renforcer la cohésion sociale.

En ce qui concerne les groupes ethniques, le Mali compte plus de 20 communautés, dont les Bambara (35,93 %), les Peulh (12,83 %) et les Dogon (6,28 %), qui enrichissent l'identité nationale par leurs langues et traditions. Cependant, cette richesse peut engendrer des tensions si elle n'est pas gérée de manière inclusive. Il est recommandé de promouvoir une gouvernance participative, intégrant les représentants de chaque groupe dans les institutions publiques, et d'organiser des festivals culturels pour favoriser les échanges et célébrer cette diversité.

Sur le plan linguistique, le bamanankan est parlé par 49,90 % de la population en tant que langue véhiculaire, tandis que d'autres langues comme le fulfulde, le tamasheq et le songhoy reflètent la richesse culturelle du Mali. La préservation de ces langues est cruciale pour la transmission des savoirs et des traditions. Il est recommandé d'intégrer davantage les langues nationales dans le système éducatif et de développer des médias locaux en langues vernaculaires pour renforcer la communication et l'inclusivité.

Enfin, l'analyse des données met en évidence un besoin accru d'intégration des spécificités culturelles dans les politiques publiques. Exploiter les résultats du RGPH5 pour concevoir des programmes adaptés, tenant compte des différences régionales, ethniques et linguistiques, est primordial. La création de mécanismes d'évaluation régulière et de concertation entre les communautés pourrait maximiser l'impact des politiques sur la cohésion sociale et le développement durable.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abdoulaye SANOGO, Expérience malienne en matière d'inventaire et de conservation du patrimoine culturel immatériel, Ministère de la culture du Mali, 26 pages.
- Banque Mondiale (2020) : Rapport annuel sur l'économie du Mali, Banque Mondiale.
- CEDEAO (2020) : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Données régionales sur l'agriculture et l'élevage.
- Enquête démographique et de santé (EDS) 2018, 643 pages.
- Equipe Antenne Tombouctou, 2023, La place de la plaisanterie 'Sanankouya' dans la gestion des conflits à Tombouctou.
- FAO (2019) : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Étude sur l'agriculture et l'économie rurale au Mali.
- GENDREAU, Francis : La population de l'Afrique. Manuel de démographie. CEPED-Karthala, Paris 1993, 463 p.
- GREAT, Etude ethnolinguistique de la population, malienne avec les données du RGPH-2009, 58 pages.
- Guinée, 2017, Troisième Recensement Générale de la Population et de l'Habitat (RGPH3, 2014), Analyse des résultats : Etat et structure de la population, INS, 122 pages.
- Hamidou MAGASSA, 2021, Les fondements socioculturels de la démocratie au Mali, 11 pages.
- Mamadou Lamine HAIDARA, 2000, Introduction des langues nationales dans l'enseignement : Attitude des maitres de Bamako, ISFRA, 17 pages.
- Madagascar, 2021, Troisième Recensement Générale de la Population et de l'Habitat (RGPH3), Analyse des résultats : Compétences linguistiques et scolarisations, INSTAT, 155 pages.
- Maliculture.fr, 27 octobre 2024
- Ministère de l'Agriculture du Mali (2021) : Politiques de développement des filières agricoles, Gouvernement du Mali.
- Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Âgées, 2018, *Stratégie sectorielle de développement social 2018-2022*. Bamako : Ministère du Développement Social.
- OCDE (2018) : Organisation de Coopération et de Développement Économiques. Rapport sur le développement économique en Afrique.
- PNUD (2021) : Programme des Nations Unies pour le Développement. Rapport sur les industries culturelles et leur impact économique en Afrique de l'Ouest.
- PNUD, 2019, *Rapport sur le développement humain 2019 : Inégalités croissantes, solutions durables*. New York : PNUD.

- Rwanda, 2005, Troisième Recensement Générale de la Population et de l'Habitat (RGPH3, 2002), Analyse des résultats : Caractéristiques socio-culturelles de la population, Kigali, INSR, 91 pages.
- Rwanda, 2014, Quatrième Recensement Générale de la Population et de l'Habitat (RGPH4, 2012), Analyse des résultats : Caractéristiques socio-culturelles de la population, Kigali, INSR, 90 pages.
- République du Mali, 2011, Quatrième Recensement Générale de la Population et de l'Habitat (RGPH4, 2009), Analyse des résultats : Etat et structure de la population, INSTAT, 120 pages.
- République du Mali, 2016, Document de projet, Cinquième recensement générale de la population et de l'habitat (RGPH 2019), INSTAT, Bamako décembre 2016, 133 pages.
- République du Mali, 2017, *Décret N° 2017-0449/P-RM du 08 juin 2017 relatif à l'organisation du recensement général de la population et de l'habitat au Mali*. Bamako : INSTAT.
- Seydou Keïta du CNRST (Centre national de la recherche et technologie) et Famagan Oulé Konaté du FLASH (université de Bamako), *Le Mali et sa population*, Bamako, 38 pages.
- SNAT Mali, *Rapport diagnostic*, Ministère de l'aménagement, du territoire et de la population, 403 pages.
- Tchad, 2014, Deuxième Recensement Générale de la Population et de l'Habitat (RGPH2, 2009), Analyse des résultats : Etat et structure de la population, INSEED, 185 pages.
- UNDP (2021) : United Nations Development Programme (PNUD). *Rapport sur le développement humain au Mali*.
- UNESCO (2020) : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. *Rapport sur le patrimoine culturel et les industries créatives en Afrique*.
- UNESCO, 2013, *Le patrimoine culturel immatériel : Diversité culturelle et développement durable*. Paris : UNESCO.
- UNESCO (2001). "Déclaration universelle sur la diversité culturelle". Paris, France : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
- World Bank, 2020, *World Development Report 2020: The Changing Nature of Work*. Washington D.C. : World Bank Group.

## ANNEXES

A01 : Tableau 1 : Répartition de la population résidente par religion selon le sexe

Religion	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Musulman	10283688	10258217	20541904
Catholique	146354	144597	290952
Protestant	87949	87741	175691
Autre religion chrétienne	8710	8397	17107
Animiste	72079	66721	138800
Sans religion	53705	52279	105984
Autre religion	14408	13995	28403
Non Déclaré	25923	22824	48746
<b>Total</b>	<b>10 692 816</b>	<b>10 654 771</b>	<b>21 347 587</b>

A02 : Tableau 2 : Répartition de la population résidente par l'ethnie selon le sexe

Ethnie	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bamanan/Bambara	3783162	3828845	7612007
Malinke/Malinké	897664	885274	1782939
Peulh	1377333	1340535	2717868
Songhay/Sonrhai/Zarma	515992	498653	1014645
Soninké/Sarakolé	839057	892234	1731291
Khassonke	119833	128015	247848
Senoufo	424580	428540	853120
Dogon	643376	647698	1291074
Souraka/Maure	115942	108562	224504
Tamasheq/Touareg	443176	385593	828769
Bo/Bwa/Bobo	229826	227425	457251
Dafing	50419	49014	99433
Mamala/Minianka	562305	571820	1134125
Haoussa	6186	5552	11739
Samogo	68113	69759	137872
Bozo	204017	197935	401952
Arabe	69256	56827	126084
Mossi	40710	38217	78927
Kakolo	40774	39930	80704
Somono	36142	34438	70579
Autre ethnie du Mali	125113	122041	247154
Autre ethnie non malienne	17415	17559	34974
ND	7935	7324	15259
<b>Total</b>	<b>10 618 326</b>	<b>10 581 791</b>	<b>21 200 118</b>

**A03 : Tableau 3 : Répartition de la population résidente par la langue maternelle selon le sexe**

Langue maternelle	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bambara/Bamanankan	4741870	4775469	9517339
Malinké/Maninkakan	678802	676421	1355223
Peulh/Fulfulde	790237	772286	1562523
Sonrhai/Songhoy/Zarma	442062	430251	872313
Sarakole/Sooninke	589768	654861	1244629
Khassonké/Xhassonkakan	100669	108594	209263
Sénoufo/Syenara	265704	273272	538976
Dogon/Dôgôso	512468	523600	1036068
Maure/Hasaniya	90987	84579	175566
Tamasheq	389981	344760	734741
Bobo/Bomu	184449	183497	367946
Kunabere	1350	1297	2647
Dafing	30061	29292	59353
Minianka/Mamara	382725	395711	778436
Haoussa	4866	3976	8842
Mossi/Moré	32503	29009	61512
Samogo/Dungooma	50021	51492	101513
Bozo/Tyako	135843	133487	269330
Arabe	44053	36864	80917
Autre langue du Mali	20877	19494	40370
Autre langue africaine	11685	9733	21418
Français	10038	8181	18218
Anglais	856	1117	1974
Allemand	35	30	65
Russe	36	49	85
Chinois	48	21	69
Espagnol	37	26	63
Autre langue non africaine	7128	6478	13605
ND	36312	32270	68582
<b>Total</b>	<b>9 555 469</b>	<b>9 586 118</b>	<b>19 141 587</b>

**A04 : Tableau 4 : Répartition de la population résidente par la principale langue parlée selon le sexe**

Principale langue parlée	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucune	5472	4213	9685
Bambara/Bamanankan	5479039	5551561	11030600
Malinké/Maninkakan	563729	564433	1128162
Peulh/Fulfulde	604455	585522	1189977
Sonrhai/Songhoy/Zarma	397674	386087	783761
Sarakole/Sooninke	480800	538111	1018911
Khassonké/Xhassonkakan	86124	93795	179919
Sénoufo/Syenara	195324	203292	398615
Dogon/Dôgôsô	430715	438155	868870
Maure/Hasaniya	82134	76263	158397
Tamasheq	363283	317583	680866
Bobo/Bomu	153795	152517	306312
Kunabere	1147	1031	2178
Dafing	19916	19424	39340
Minianka/Mamara	301897	314399	616296
Haoussa	3792	2986	6778
Mossi/Moré	24303	21208	45511
Samogo/Dungooma	37068	38568	75636
Bozo/Tyako	102678	99893	202571
Arabe	56120	44179	100299
Autre langue du Mali	14469	13199	27668
Autre langue africaine	6813	5435	12248
Français	104038	78580	182618
Anglais	2794	2178	4972
Allemand	92	66	158
Russe	53	50	103
Chinois	61	25	86
Espagnol	203	58	261
Autre langue non africaine	1737	1490	3227
ND	35747	31815	67562
<b>Total</b>	<b>9 555 469</b>	<b>9 586 118</b>	<b>19 141 587</b>

**A05 : Tableau 5 : Répartition de la population résidente par l'ethnie selon la région de résidence**

Ethnie	Région de résidence																	Ensemble			
	Keyes	Kita	Nioro	Koulikoro	Dioulassa	Nara	Sikasso	Bougouni	Kouffikoula	Ségou	San	Mopti	Bandiagara	Douentza	Tombouctou	Gao	Kidal		Taoudénit	Ménaka	Bamako
Bamanan/Bambara	14,84	25,19	17,97	58,83	71,44	19,87	27,46	64,50	20,92	55,72	31,34	19,96	3,28	10,30	4,50	3,55	5,54	3,33	2,86	42,82	35,93
Malinke/Malinké	25,33	49,05	1,67	14,08	1,69	1,14	1,77	5,49	2,64	2,45	1,80	2,40	0,08	0,30	0,11	0,09	0,03	0,02	0,04	9,98	8,42
Peulh	16,46	15,59	25,28	10,03	18,66	21,04	11,16	21,31	6,00	12,67	5,96	28,33	0,69	22,69	4,32	2,05	0,02	0,08	0,10	12,50	12,83
Songhay/Sonhaïzarma	0,41	0,27	0,37	1,15	0,36	0,31	0,77	0,32	0,64	1,73	0,81	9,27	0,32	7,55	39,78	54,10	1,38	2,94	4,96	3,90	4,79
Soninké/Sarakolé	27,53	2,93	43,46	6,43	1,96	41,42	1,10	0,79	1,33	5,64	2,47	4,02	0,22	0,45	0,21	0,09	0,05	0,01	0,02	10,20	8,17
Khassonke	9,78	0,55	2,50	0,24	0,06	0,15	0,15	0,05	0,08	0,11	0,04	0,15	0,01	0,06	0,05	0,02	0,01	0,02	0,00	0,85	1,17
Sénoufo	0,55	0,42	0,16	0,79	0,57	0,10	42,66	1,36	1,59	0,58	0,48	0,39	0,14	0,09	0,04	0,08	0,03	0,04	0,01	2,60	4,03
Dogon	0,49	0,21	0,15	2,35	1,49	0,12	1,89	1,86	2,04	2,75	4,33	7,81	93,38	50,03	0,23	0,20	0,25	0,09	0,21	5,53	6,09
Souraka/Maure	1,44	0,45	6,45	0,57	0,26	14,83	0,09	0,07	0,17	0,59	0,13	0,19	0,09	0,35	1,79	0,28	3,66	31,21	0,47	0,67	1,06
Tamasheq/Touareg	0,07	0,06	0,09	0,12	0,09	0,09	0,12	0,06	0,16	1,01	0,31	3,65	0,14	5,64	43,38	32,71	86,18	10,85	72,67	0,34	3,91
Bo/Bwaba/Bobo	0,21	0,15	0,05	1,00	0,29	0,05	0,99	0,37	4,71	1,08	28,99	0,82	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,10	2,04	2,16
Dafing	0,06	0,15	0,09	0,16	0,14	0,03	0,31	0,07	0,69	0,32	4,58	0,31	0,06	0,01	0,01	0,00	0,00	0,01	0,01	0,74	0,47
Mamala/Minianka	0,86	1,71	0,14	1,10	0,58	0,12	3,05	1,73	57,00	5,19	15,38	0,51	0,06	0,08	0,03	0,04	0,00	0,00	0,02	2,50	5,35
Haoussa	0,05	0,01	0,03	0,02	0,01	0,04	0,03	0,01	0,05	0,07	0,04	0,14	0,03	0,05	0,08	0,12	0,01	0,04	0,85	0,05	0,06
Samogo	0,09	0,02	0,03	0,12	0,05	0,01	6,65	0,08	0,25	0,33	0,14	0,44	0,10	0,04	0,01	0,07	0,00	0,04	0,06	0,33	0,65
Bozo	0,60	0,23	0,10	0,63	0,27	0,09	0,47	1,05	0,48	4,88	1,53	18,18	0,15	0,41	1,22	0,50	0,00	0,04	0,02	1,41	1,90
Arabe	0,00	0,00	0,02	0,02	0,01	0,00	0,00	0,01	0,01	0,02	0,02	0,06	0,00	0,28	3,71	5,80	2,22	50,93	2,46	0,05	0,60
Mossi	0,12	0,08	0,12	0,16	0,09	0,02	0,12	0,07	0,22	1,26	0,52	1,07	1,11	0,59	0,09	0,03	0,00	0,05	0,01	0,37	0,37
Kakolo	0,28	1,92	0,97	0,71	0,18	0,24	0,04	0,03	0,04	0,32	0,15	0,07	0,00	0,04	0,11	0,10	0,41	0,24	0,04	0,62	0,38
Somono	0,11	0,04	0,02	0,43	0,17	0,02	0,13	0,09	0,07	1,10	0,27	0,90	0,01	0,02	0,03	0,01	0,00	0,00	0,79	0,41	0,33
Autre ethnie du Mali	0,56	0,90	0,22	0,92	1,49	0,28	0,93	0,61	0,80	2,02	0,60	1,22	0,07	0,93	0,23	0,08	0,14	0,01	14,23	1,67	1,17
Autre ethnie non malienne	0,16	0,07	0,11	0,14	0,14	0,03	0,11	0,07	0,11	0,16	0,11	0,11	0,01	0,04	0,02	0,03	0,02	0,00	0,07	0,42	0,16
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	18148	6790	6652	223633	6733	276773	15184	156080	11495	21998	8127	8368	716673	146790	691244	6729	5756	99258	22435	41674	212001
% Effectif	25	14	02	4	32	73	81	7	80	98	23	65	65	7	02	02	9	3	96	18	

**A06 : Tableau 6 : Répartition de la population résidente par langue maternelle selon la région de résidence**

Langue maternelle	Région de résidence																Total				
	Kays	Kita	Nioro	Koulikoro	Dioila	Nara	Sikasou	Bougouni	Koutiala	Ségou	San	Mopti	Bandiagara	Douentza	Tombouctou	Gao		Kidal	Taoudéni	Ménaka	Bamako
Bambara/Bamanankan	19,23	42,24	20,59	68,78	89,85	19,88	46,85	82,78	31,70	79,75	43,47	27,10	5,24	12,07	4,70	3,86	6,45	4,30	2,94	66,48	49,90
Malinké/Maninkakan	24,36	48,03	1,19	13,08	0,84	0,74	1,26	4,93	3,43	0,95	1,73	1,32	0,12	0,58	0,22	0,29	0,16	0,25	0,25	5,91	7,10
Peulh/Fulfulde	14,82	5,38	24,62	7,41	5,82	20,54	5,94	6,35	3,74	6,61	3,89	29,08	0,99	24,19	3,99	0,88	0,04	0,08	0,18	6,60	8,19
Sonrhail/Songhoy/Zairma	0,37	0,16	0,41	0,85	0,22	0,30	0,62	0,25	0,49	1,16	0,50	9,09	0,29	7,36	41,68	54,93	1,40	3,32	4,55	3,05	4,58
Sarakole/Sooninke	27,16	1,41	43,49	4,76	0,93	42,11	0,56	0,26	0,73	1,87	0,52	1,38	0,25	0,38	0,17	0,09	1,52	0,02	0,02	6,67	6,53
Khassonké/Xhassonkakan	9,95	0,46	2,59	0,15	0,03	0,13	0,07	0,03	0,05	0,05	0,02	0,08	0,01	0,05	0,04	0,04	0,03	0,01	0,01	0,54	1,10
Sénoufo/Syenara	0,31	0,20	0,10	0,32	0,15	0,07	33,58	0,84	0,90	0,17	0,17	0,19	0,09	0,07	0,02	0,04	0,03	0,02	0,00	1,05	2,83
Dogoni/Dôgôsô	0,40	0,13	0,10	1,93	1,31	0,10	1,60	1,72	1,64	1,70	3,70	6,54	90,95	47,84	0,18	0,29	0,20	0,12	0,20	4,17	5,43
Maure/Hasaniya	1,23	0,12	5,73	0,25	0,04	15,55	0,04	0,03	0,06	0,23	0,04	0,18	0,11	0,32	2,06	0,69	5,07	44,76	0,55	0,19	0,92
Tamasheq	0,05	0,03	0,18	0,10	0,07	0,08	0,09	0,04	0,11	0,81	0,26	3,31	0,14	5,53	42,56	32,61	82,93	14,64	74,85	0,26	3,85
Bobo/Bomu	0,17	0,10	0,04	0,82	0,24	0,07	0,80	0,32	4,46	0,73	28,14	0,59	0,05	0,09	0,09	0,10	0,14	0,06	0,13	1,52	1,93
Kunabere	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,03	0,00	0,00	0,05	0,01	0,09	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,03	0,01	0,01	0,01
Dafing	0,04	0,10	0,08	0,10	0,03	0,05	0,18	0,05	0,44	0,20	3,53	0,18	0,22	0,02	0,02	0,00	0,00	0,04	0,01	0,39	0,31
Mimianka/Mamara	0,67	1,36	0,08	0,57	0,25	0,05	1,95	1,23	51,31	1,85	12,79	0,16	0,02	0,04	0,04	0,05	0,01	0,01	0,02	1,12	4,08
Haoussa	0,07	0,01	0,04	0,02	0,01	0,08	0,02	0,01	0,04	0,02	0,02	0,08	0,04	0,24	0,07	0,14	0,00	0,03	0,85	0,03	0,05
Mossi/Moré	0,18	0,01	0,21	0,13	0,03	0,04	0,12	0,09	0,17	1,09	0,32	1,26	1,02	0,41	0,15	0,06	0,00	0,01	0,00	0,20	0,32
Samogo/Dungooma	0,05	0,01	0,02	0,07	0,02	0,00	5,73	0,04	0,20	0,10	0,06	0,28	0,06	0,05	0,25	0,36	0,11	2,29	0,41	0,17	0,53
Bozo/Tyako	0,45	0,08	0,08	0,37	0,05	0,06	0,30	0,91	0,28	2,47	0,50	18,71	0,30	0,38	0,84	0,48	0,01	0,03	0,21	0,75	1,41
Arabe	0,00	0,00	0,01	0,02	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,07	0,00	0,21	2,76	4,79	1,76	29,38	2,23	0,02	0,42
Autre langue du Mali	0,24	0,06	0,18	0,08	0,01	0,02	0,07	0,01	0,05	0,07	0,11	0,26	0,04	0,08	0,05	0,05	0,01	0,02	10,29	0,15	0,21
Autre langue africaine	0,07	0,01	0,02	0,05	0,01	0,04	0,05	0,02	0,03	0,05	0,02	0,08	0,02	0,04	0,02	0,16	0,01	0,54	2,10	0,26	0,11
Autre langue étrangère	0,09	0,05	0,17	0,07	0,06	0,02	0,08	0,05	0,04	0,05	0,05	0,03	0,01	0,02	0,07	0,06	0,03	0,04	0,06	0,30	0,11
Autre langue non africaine	0,09	0,05	0,07	0,06	0,03	0,01	0,09	0,04	0,08	0,05	0,06	0,01	0,02	0,02	0,01	0,02	0,08	0,00	0,13	0,16	0,08

Langue maternelle	Région de résidence																Total				
	Kays	Kita	Nioro	Koulikoro	Dioula	Nara	Sikasso	Bougouni	Koulikoro	Ségou	San	Mopti	Bandiagara	Douentza	Tombouctou	Gao		Kidal	Taoudénit	Ménaka	Bamako
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectif	1638	5992	5965	2004	6061	2475	1360	1390	1027	1985	7347	7633	64636	1341	6096	721	63	92353	2034	3797	19144
	558	84	38	358	02	49	644	113	299	705	08	79	9	27	634866	07	63	92353	11	499	633

A07 : Tableau 7 : Répartition de la population résidente par la principale langue parlée selon la région de résidence

Principale langue parler	Région de résidence																Ensemble				
	Kays	Kita	Nioro	Koulikoro	Dioula	Nara	Sikasso	Bougouni	Koulikoro	Ségou	San	Mopti	Bandiagara	Douentza	Tombouctou	Gao		Kidal	Taoudénit	Ménaka	Bamako
Aucune	0,08	0,09	0,08	0,06	0,07	0,02	0,05	0,06	0,07	0,05	0,07	0,01	0,03	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00	0,05	0,05
Bambara/Bamanankan	28,34	48,99	27,93	74,61	92,27	28,31	59,13	87,53	44,85	84,69	50,58	38,34	11,66	16,18	8,38	6,83	6,89	7,41	4,99	77,76	57,83
Malinké/Maninkakan	21,74	43,36	1,52	11,22	0,81	1,36	1,23	4,10	2,62	0,97	1,41	1,29	0,21	0,53	0,23	0,18	0,07	0,08	0,22	3,29	5,91
Peulh/Fulfulde	12,18	3,76	22,82	5,44	3,87	18,20	3,98	3,41	2,36	4,61	2,78	26,82	1,45	25,06	4,80	1,47	0,08	0,09	0,35	3,48	6,24
Sonrhail/Songhoi/Zama	0,36	0,15	0,46	0,60	0,16	0,35	0,44	0,17	0,30	0,80	0,36	7,22	0,29	6,83	40,40	52,87	3,92	4,92	5,85	2,02	4,11
Sarakole/Sooninke	24,60	0,98	38,64	3,73	0,70	36,41	0,38	0,14	0,36	1,24	0,28	1,13	0,26	0,34	0,12	0,08	1,43	0,04	0,03	4,26	5,34
Khassonké/Xhassonkakan	8,99	0,41	2,11	0,09	0,02	0,14	0,07	0,01	0,03	0,03	0,02	0,06	0,02	0,04	0,02	0,03	0,02	0,02	0,02	0,32	0,94
Sénoufo/Syenara	0,18	0,15	0,06	0,17	0,08	0,03	25,87	0,61	0,49	0,08	0,09	0,14	0,59	0,10	0,02	0,02	0,04	0,04	0,01	0,46	2,09
Dogon/Dôgôsô	0,32	0,09	0,07	1,38	0,86	0,06	1,17	1,30	1,25	1,14	3,30	4,73	83,48	43,49	0,16	0,31	0,19	0,19	0,22	2,75	4,56
Maure/Hasaniya	1,10	0,09	5,43	0,19	0,02	14,71	0,03	0,01	0,04	0,17	0,03	0,17	0,08	0,34	2,12	0,73	4,58	38,73	1,21	0,08	0,83
Tamasheq	0,04	0,03	0,12	0,07	0,05	0,08	0,06	0,03	0,07	0,67	0,21	2,70	0,13	5,53	39,17	30,77	80,37	13,11	72,06	0,17	3,57
Bobo/Bomu	0,12	0,08	0,03	0,58	0,12	0,04	0,53	0,19	4,02	0,50	25,68	0,44	0,03	0,05	0,07	0,11	0,11	0,03	0,06	0,97	1,61
Kunabere	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,04	0,01	0,09	0,02	0,01	0,02	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Dafing	0,03	0,07	0,05	0,06	0,02	0,02	0,10	0,03	0,27	0,11	2,71	0,11	0,29	0,07	0,02	0,01	0,07	0,02	0,01	0,19	0,21
Minianka/Mamara	0,56	1,09	0,05	0,33	0,12	0,03	1,31	0,91	42,20	1,27	11,13	0,09	0,02	0,02	0,04	0,04	0,00	0,01	0,09	0,54	3,23
Haoussa	0,05	0,01	0,03	0,02	0,00	0,04	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01	0,06	0,03	0,12	0,05	0,13	0,03	0,03	0,80	0,02	0,04
Mossi/Moré	0,14	0,01	0,17	0,09	0,02	0,02	0,09	0,06	0,09	0,91	0,21	0,78	0,90	0,37	0,13	0,04	0,01	0,05	0,01	0,11	0,24

Principale langue parler	Région de résidence																	Ensemble			
	Kayes	Kita	Nioro	Koulikoro	Dioula	Nara	Sikasso	Bougouni	Koutiala	Segou	San	Mopti	Bandiagara	Douentza	Tombouctou	Gao	Kidal		Taoudeni	Ménaka	Bamako
Samogo/Dungoo	0,03	0,00	0,01	0,04	0,01	0,00	4,51	0,02	0,12	0,05	0,03	0,18	0,06	0,06	0,18	0,33	0,11	1,52	0,29	0,08	0,40
Bozo/Tyako	0,30	0,07	0,06	0,22	0,03	0,03	0,20	0,66	0,15	1,92	0,35	15,13	0,24	0,28	0,65	0,34	0,01	0,04	0,31	0,40	1,06
Arabe	0,05	0,03	0,04	0,06	0,14	0,01	0,05	0,07	0,08	0,11	0,04	0,05	0,01	0,31	3,09	5,04	1,88	32,97	2,81	0,13	0,51
Autre langue du Mali	0,18	0,05	0,11	0,03	0,00	0,01	0,02	0,00	0,03	0,03	0,06	0,18	0,03	0,06	0,04	0,04	0,05	0,10	8,61	0,05	0,15
Autre langue africaine	0,03	0,01	0,01	0,02	0,00	0,02	0,02	0,01	0,01	0,02	0,01	0,04	0,02	0,02	0,02	0,16	0,02	0,18	1,62	0,13	0,06
Autre langue étrangère	0,54	0,48	0,19	0,98	0,63	0,10	0,74	0,66	0,53	0,60	0,55	0,30	0,15	0,15	0,28	0,45	0,06	0,40	0,31	2,68	0,99
Autre langue non africaine	0,04	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,00	0,01	0,04	0,00	0,11	0,05	0,02
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>	<b>1638</b>	<b>5992</b>	<b>5965</b>	<b>2004</b>	<b>6061</b>	<b>2473</b>	<b>1360</b>	<b>1390</b>	<b>1027</b>	<b>1985</b>	<b>7347</b>	<b>7628</b>	<b>64582</b>	<b>1340</b>	<b>634466</b>	<b>6092</b>	<b>721</b>	<b>92315</b>	<b>2032</b>	<b>3797</b>	<b>19141</b>
	<b>557</b>	<b>83</b>	<b>37</b>	<b>212</b>	<b>02</b>	<b>89</b>	<b>643</b>	<b>109</b>	<b>299</b>	<b>192</b>	<b>08</b>	<b>37</b>	<b>6</b>	<b>00</b>	<b>16</b>	<b>21</b>	<b>81</b>	<b>493</b>	<b>81</b>	<b>493</b>	<b>587</b>

**A08 : Tableau 8 : Liste du personnel**

**Coordination Nationale, BCR**

N°	PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE	TITRE
1	Arouna	SOUGANE	INSTAT/BCR	Directeur National du BCR
2	Issa	BOUARE	INSTAT/BCR	Directeur National Adjoint du BCR
3	Assa	GAKOU	INSTAT/BCR	Directrice Technique du BCR
4	Siaka	CISSE	INSTAT/BCR	Directeur Technique Adjoint du BCR
5	Jean	WAKAM	UNFPA	Conseiller Technique Principal du RGPH5
6	Harouna	FOMBA	INSTAT/BCR	Chef de Section Communication et Mobilisation
7	Amadou Balla	KONE	INSTAT/BCR	Chef de Section Collecte et Exploitation des Données
8	Amadou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chef de Section Informatique Traitement et Archivage des Données
9	Ahamadou	DIALLO	INSTAT/BCR	Chef de Section Méthodologie, Analyse et Publication
10	Abdoul Karim	DIAWARA	INSTAT/BCR	Chef Section Cartographie et Système d'Information Géographique
11	Seydou	COULIBALY	INSTAT/BCR	Chargé de Communication
12	Sira	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CPro
13	Seydou	DOUMBIA	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CPro
14	Moussa Mahamar	MAIGA	INSTAT/BCR	Chargé de la méthodologie et de la conception des Documents et outils techniques
15	Alpha Faguimba	KONE	INSTAT/BCR	Chargé de l'Enquête Post-Censitaire
16	Issa	DIARRA	INSTAT/BCR	Chargé de l'Analyse des données
17	Mahamadou Oumar	CAMARA	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
18	Djibril	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
19	Mamady	KEITA	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
20	Issoufou	DIAKITE	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
21	Alou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
22	Mamadou	TOUNKARA	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
23	Demba	DIALLO	INSTAT/BCR	Chargé de collecte
24	Ousmane	N'DIAYE	INSTAT/BCR	Chargé de centralisation des données
25	Aminata	KEITA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
26	Hamady	TRAORE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
27	Mahamadou	DRABO	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
28	Mohamed N	COULIBALY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
29	Roland	DIARRA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques

N°	PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE	TITRE
30	Modibo	BA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
31	Kalilou	BERTHE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
32	Abdoulaye	BOUNDY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
33	Mohamed	FOFANA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
34	Boubacar	GANO	INSTAT	Comptable
35	Bouréima	KANTE	INSTAT	Comptable
36	Mamadou Bakary	SIDIBE	INSTAT	Comptable
37	Mohamed	SANGARE	INSTAT	Comptable
38	Bandiougou	SOUMAORO	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
39	Sidi Yéhia	DIARRA	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
40	Bintou	TOGOLA	INSTAT	Secrétaire
41	Amadou M	DIALLO	INSTAT	Secrétaire
42	Adama	FOFANA	INSTAT	Chargé des Finances
43	Moussa	CISSE	INSTAT	Chargé des Finances
44	Fadoni	DIALLO	INSTAT	Chargé des Finances
45	Birama	TIMITE	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
46	Koman Issa	KEITA	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
47	Idrissa	TRAORE	INSTAT	Coordinateur de l'EPC
48	Kissima	SIDIBE	INSTAT	Coordinateur adjoint de l'EPC
49	Massa	DIAKITE	INSTAT	Superviseur de l'EPC
50	Ibrahim Bokar	MAIGA	INSTAT	Chargé de cartographie

### Consultants internationaux

N°	PRENOM	NOMS	STRUCTURE	TITRE
1	Richard	DACKAM-NGATCHOU	PAYS-BAS	Expert chargé de l'Assurance qualité
2	Yves Merlin	MBOUYAP KAMTCHA	BUCREP	Expert EPC
3	Jean-Emmanuel	NJECK	BUCREP	Informaticien
4	Hervé	BASSINGA	ISSP de Ouagadougou	Expert EPC
5	Franklin	BOUBA DJOURDEBBE	IFORD	Chef de service Publications
6	Hamidou	KONE	IFORD	Chef de service de formations
7	Emmanuel	NGWE	IFORD	Enseignant-Chercheur
8	Oliver	FISCHER	US Census Bureau	Chief of the U.S. Census Bureau's International Programs Center
9	Derek	AZAR	US Census Bureau	Technical Assistance and Capacity Building Branch International Programs
10	Joshua	HANDLEY	US Census Bureau	Survey Statistician Methodology and Software Development Branch International Programs
11	Erik	VICKSTROM	US Census Bureau	Principal Demographer, Lead of Demographic and Decennial Research Group
12	Fabián	ROMERO	US Census Bureau	Demographic Statistician International Programs
13	Mitali	SEN	US Census Bureau	Chief, Technical Assistance and Capacity Bldg, U.S. Census Bureau

14	Sherrell	GOGGIN	US Census Bureau	Survey Statistician
15	Redouane	BETROUNI	US Census Bureau	Statistician at International Programs
16	Nobuko	MIZOGUCHI	US Census Bureau	Chief, Training and Statistical Development Branch
17	Andrew	WALZ	US Census Bureau	GIS analyst
18	Cristina	BRADATAN	US Census Bureau	Statistician/Demographer, International Programs
19	Keanu W T	RENNE-GLOVER	US Census Bureau	Data Scientist, Biostatistician
20	Oumar	FALL	ANSD	Chef de la Division des Systèmes d'Information et des Bases de Données
21	Papa Djibril	BA	ANSD	Chef du Bureau de la Cartographie et de la Numérisation des données
22	Ibrahima	DIOP	ANSD	Chef du Bureau du Traitement des Données d'Enquêtes

### Personnes ressources/ lecteurs

N°	PRENOMS	NOMS
1	Mamadou	BAGAYOKO
2	Adama	BARRY
3	Oumar	CISSE
4	Sékou Oumar	DIALLO
5	Mamoutou	FANE
6	Mahady Mamadou	FOFANA
7	Bakary	SACKO
8	Modibo Koly	KEITA
9	Ibrahim M.	TOURE

### Analystes

N°	PRENOM (S) ET NOM	THEMES
1	Ahamadou DIALLO	Evaluation de la qualité des données
2	Amadou KONE	Etat et structures de la population
3	Siaka CISSE et Daouda Aba FANE	Etat matrimonial et nuptialité
4	Moussa Mahamar MAIGA	Natalité et fécondité
5	Ahamadou DIALLO	Mortalité
6	Idrissa Minamba DOUMBIA	Migrations
7	Mamady KEITA	Urbanisation
8	Salah Mahamane DIALLO	Scolarisation, Alphabétisation et Niveau d'instruction
9	Seydou DOUMBIA & Ely DIARRA	Caractéristiques économiques de la population
10	Ousmane DIALL & Amadou KONE	Caractéristiques des ménages
11	Djanguiné CAMARA et Maimouna KANTE	Caractéristiques de l'habitat et Cadre de vie de la population
12	Maimouna MAGLO	Situation des enfants
13	Sira TRAORE	Situation des femmes
14	Famory KONATE	Enregistrement des faits d'état civil et enrôlement au RAVEC
15	Makan SISSOKO	Situation des personnes vivant avec un handicap
16	Soumaïla Adama TRAORE	Situation des jeunes
17	Moussa Mahamar MAIGA et Issa DIARRA	Situation des personnes âgées
18	Demba DIALLO et Djanguiné CAMARA	Situation de la population nomade
19	Safiatou Lala BENGALY et Ahamadou DIALLO	Caractéristiques culturelles de la population
20	Yaya SIDIBE et Mahamadou COULIBALY	Situation des albinos
21	Abdoul Karim DIAWARA & Ibrahim Bokar MAIGA	Disponibilité et cartographie des infrastructures de base

## Superviseurs nationaux

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE
1	Safiatou Lala	BENGALY	BCR
2	Djanguiné	CAMARA	DNP
3	Mahamadou Oumar	CAMARA	BCR
4	Zoumana	CAMARA	BCR
5	Mèma	CISSE	CPS/SDR
6	Amidou	DEMBELE	BCR
7	Issoufou	DIAKITE	BCR
8	Ousmane	DIALLO	ONEF
9	Oumou	DIALLO	BCR
10	Ely	DIARRA	ODHD
11	Issa	DIARRA	DNP
12	Idrissa Minamba	DOUMBIA	CERCAP
13	Youssouf	FOFANA	BCR
14	Djenguina	FOFANA	BCR
15	Elmehidy Ag	HAMAHADY	INSTAT
16	Maimouna	KANTE	DNP
17	Sékou	KAYENTAO	DGME
18	Ibrahim	KINKOUMANA	BCR
19	Famory	KONATE	BCR
20	Maimouna	MAGLO	CPS/JUSTICE
21	Idrissa Koundou	MAIGA	BCR
22	Zoumana	SANGARE	DNPD
23	Baba	SANOGO	DNPD
24	Makan	SISSOKO	ONEF
25	Moussa	SOUMAORO	BCR
26	Soumaila Adama	TRAORE	DNPD
27	Youssouf	TRAORE	ISH
28	Hamadoun	TRAORE	FHG
29	Djibril	TRAORE	BCR
30	Yacouba	TRAORE	BCR
31	Bamoussa	YALCOUYE	BCR
32	Madou	TRAORE	FSHSE
33	Moussa Mohamed	TRAORE	DNP

## Coordination régionale

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
1	Moussa	DEMBELE	DRPSIAP	KAYES
2	Amadou	DIAWARA	DRPSIAP	KOULIKORO
3	Mahamadou Hamada	MAIGA	DRPSIAP	SIKASSO
4	Tahibou	SISSOKO	DRPSIAP	SEGOU
5	Amadou	NIARE	DRPSIAP	MOPTI
6	Dippa	TRAORE	DRPSIAP	TOMBOUCTOU
7	Seydou Makan	KEITA	DRPSIAP	GAO
8	Abdoulaye	TRAORE	DRPSIAP	KIDAL
9	Djénèba dite Elisa	TANGARA	DRPSIAP	BAMAKO
10	Oumar	TRAORE	DRPSIAP	TAOUDENNI
11	Halidou	MAIGA	DRPSIAP	MENAKA
12	Marie Claire	KANTE	CAEF	GOVERNORAT -SIKASSO
13	Modibo	SANGARE	CAEF	GOVERNORAT - MENAKA
14	Malick	Ag ATTAHER	CAEF	GOVERNORAT TAOUDENNI
15	Adama A.	MAIGA	CAEF	GOVERNORAT KAYES
16	Lassana Sekou	CAMARA	DIRCAB	GOVERNORAT KOUTIALA
17	Oumar Koly	KEITA	CAEF	GOVERNORAT TOMBOUCTOU

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
18	Adama	SENOU	CAEF	GOUVERNORAT NIORO
19	Zoumana	GOITA	CAEF	GOUVERNORAT NARA
20	Abdramane	DEMBELE	CAAJ	GOUVERNORAT SEGOU
21	Arouna	DEMBELE	CAEF	GOUVERNORAT BOUGOUNI
22	Asseydou A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT BANDIAGARA
23	Seydou	BAGAYOKO	CAEF	GOUVERNORAT SAN
24	Bouroulaye	DIAKITE	CAEF	GOUVERNORAT KEITA
25	Alhader Amadou	BELLA	CAEF	GOUVERNORAT GAO
26	Mouctar Ould	OUMERA	DAE	AE- KOULIKORO
27	Alpha	MAHAURU	DAE	AE- NIORO
28	Daouda	DOUMBIA	DAE	AE – MOPTI
29	Mahamadou	KEITA	DAE	AE – KITA
30	Amadou	YATTARA	DAE	AE- MENAKA
31	Mahamar H.	MAIGA	DAE	AE- KOUTIALA
32	Idrissa	COULIBALY	DAE	AE- KIDAL
33	Itous Ag Ahmed	IKNAN	DAE	AE- SEGOU
34	Souleymane	ALIOU	DAE	AE- DOUMENTZA
35	Ouaya Seyo	TAMBOURA	DAE	AE- TOMBOUCTOU
36	Lamine	TRAORE	DAE	AE- BOUGOUNI
37	Seydou N.	MAIGA	DIRECTEUR	AE KAYES
38	Sadou	ABDOU	DIRECTEUR	AE -GAO
39	Sinaly	TOGOLA	DIRECTEUR	AE- SIKASSO
40	Yanago	DOUMBO	DIRECTEUR	AE-SAN
41	Ibrahim	Ag MOHAMED	DIRECTEUR	AE-KATI
42	Aicha Belo	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KIDAL
43	Ténimba	DOUMBIA	DCAF	AEBRD
44	Mouneissa	HADARA	DIRECTRICE	AE-TAOUDENNI
45	Birama	DAOU	DIRECTEUR	AE- DIOÏLA
46	Issa	DIARRA	CAEF	GOUVERNORAT- DOUMENTZA
47	Ousmane	DIALLO	CAEF	GOUVERNORAT MOPTI
48	Alhousseiny B.	TOURE	CAEF	GOUVERNORAT KOULIKORO
49	CISSE Aminata	DIALLO	GOUVERNEUR	GOUVERNORAT DIOÏLA
50	Yaya	WAIGALO	CAEF	GOUVERNORAT BAMAKO

## Superviseurs régionaux, DRPSIAP

N°	PRENOMS	NOMS	REGION
1	Boubacrine	TRAORE	KAYES
2	Ibrahim	NAFA	KAYES
3	Sékou	DIARRA	KOULIKORO
4	Drissa	DIALLO	KOULIKORO
5	Siaka	DIALLO	SIKASSO
6	Brama	MARIKO	SIKASSO
7	Souleymane	KABORE	SEGOU
8	Baba	DIWARA	SEGOU
11	Namory	TRAORE	MOPTI
12	Amadou	KONE	MOPTI
21	Lamine	COULIBALY	TOMBOUCTOU
22	Ibrahim	BAGNA	TOMBOUCTOU
9	Amadou	SOGOBA	GAO
10	Oumar	DEMBELE	GAO
13	Lousseyni	TIELA	KIDAL
14	Ibrahim Mazou	TOURE	KIDAL
15	Abdoul Aziz N'Daya	CISSE	TAOUDENNI
16	Ahmed	OULD SAKHY	TAOUDENNI
17	Ag Almostapha	MIYARATA	MENAKA
18	Boubacar	HAMADI	MENAKA
19	Abdramane	TRAORE	BAMAKO
20	Aïchata	BOUARE	BAMAKO

## Superviseurs locaux, SLPSIAP

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
1	Abdoulaye	SIBY	Chef SLPSIAP	KAYES	KAYES
2	Makan	KANTE	Chef SLPSIAP	BAFOULABE	KAYES
3	Boubacar	DIARRA	Chef SLPSIAP	DIEMA	KAYES
4	Bouacar	KONE	Chef SLPSIAP	KENIEBA	KAYES
5	Amadou Dit M'Bara	DIALLO	Chef SLPSIAP	KITA	KAYES
6	Seydou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	NIORO	KAYES
7	Baly	DABO	Chef SLPSIAP	YELEMANE	KAYES
8	Sidi	CISSE	Chef SLPSIAP	KOULIKORO	KOULIKORO
9	Moussa	KONE	Chef SLPSIAP	BANAMBA	KOULIKORO
10	Abdoulaye	COULIBALY	Chef SLPSIAP	DIOÏLA	KOULIKORO
11	Mamourou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	KANGABA	KOULIKORO
12	Yaya	DIALLO	Chef SLPSIAP	KATI	KOULIKORO
13	Djelimory Dit S	DIABATE	Chef SLPSIAP	KOLOKANI	KOULIKORO
14	Ibrahima Samba	MAIGA	Chef SLPSIAP	NARA	KOULIKORO

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
15	Yamoussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	SIKASSO	SIKASSO
16	Since	KEITA	Chef SLPSIAP	BOUGOUNI	SIKASSO
17	Boubacar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	KADIOLO	SIKASSO
18	Souleymane	TRAORE	Chef SLPSIAP	KOLONDIEBA	SIKASSO
19	Amadou	MAIGA	Chef SLPSIAP	KOUTIALA	SIKASSO
20	Moussa	TRAORE	Chef SLPSIAP	YANFOLILA	SIKASSO
21	Moussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	YOROSSO	SIKASSO
22	Mamadou	KONATE	Chef SLPSIAP	SEGOU	SEGOU
23	Daouda	KONE	Chef SLPSIAP	BAROUELI	SEGOU
24	Ali	SANOGO	Chef SLPSIAP	BLA	SEGOU
25	Sidiki	KOUMA	Chef SLPSIAP	MACINA	SEGOU
26	Jean Paul	KONE	Chef SLPSIAP	NIONO	SEGOU
27	Emile Ibrahim	CAMARA	Chef SLPSIAP	SAN	SEGOU
28	Badra Aliou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	TOMINIAN	SEGOU
29	Mamadou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	MOPTI	MOPTI
30	Boukary	TRAORE	Chef SLPSIAP	BANDIAGARA	MOPTI
31	Mamadou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	BANKASS	MOPTI
32	Idrissa	CISSE	Chef SLPSIAP	DJENNÉ	MOPTI
33	Abdoulaye	DAO	Chef SLPSIAP	DOUENZA	MOPTI
34	Moise	KAMATE	Chef SLPSIAP	KORO	MOPTI
35	Abdramane	DIAKITE	Chef SLPSIAP	TENEKOU	MOPTI
36	Ibrahim	BOCOUM	Chef SLPSIAP	YOUWAROU	MOPTI
37	Oumar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	TOMBOUCTOU	TOMBOUCTOU
38	Yacouba	KANE	Chef SLPSIAP	DIRE	TOMBOUCTOU
39	Hama	TEMBINE	Chef SLPSIAP	GOUNDAM	TOMBOUCTOU
40	Daouda	GUINDO	Chef SLPSIAP	GOURMA RHAROUS	TOMBOUCTOU
41	Yacouba	DIARRA	Chef SLPSIAP	NIAFUNKE	TOMBOUCTOU
42	Issa	FANE	Chef SLPSIAP	GAO	GAO
43	Amirou	TOGO	Chef SLPSIAP	ANSONGO	GAO

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
44	Lassine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	BOUREM	GAO
45	Abdou	HAIDARA	Chef SLPSIAP	KIDAL	KIDAL
46	Ismaila N	DIANE	Chef SLPSIAP	ABEIBARA	KIDAL
47	Agaly	AG EKAWEL	Chef SLPSIAP	ACHIBOGHO	KIDAL
48	Malamine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	TESSALIT	KIDAL
49	Yaya	SAMAKE	Chef SLPSIAP	TIN-ESSAKO	KIDAL
50	Allim	MOHAMED	Chef SLPSIAP	TAOUDENNI	TAOUDENNI
51	Lalla Mint	SIDI MOHAMED	Chef SLPSIAP	ACHOURAT	TAOUDENNI
52	Ali	OULD NAJIM	Chef SLPSIAP	AL-OURCHE	TAOUDENNI
53	Sidi Boubacar	OULD MOHAMED SALAH	Chef SLPSIAP	ARAOUANE	TAOUDENNI
54	Mohamed Lamine	OULD MOHAMED	Chef SLPSIAP	BOUJBEHA	TAOUDENNI
55	Oussama	DRISSI	Chef SLPSIAP	FOUM ELBA	TAOUDENNI
56	Hamza	SALIHOU	Chef SLPSIAP	MENAKA	MENAKA
57	Habiboulah	HAMA MAIGA	Chef SLPSIAP	ANDÉRAMBOUKA NE	MENAKA
58	Assaleh	AG AFOUDNEMONY	Chef SLPSIAP	INEKAR	MENAKA
59	Ilaji	AG HOUZEIFATA	Chef SLPSIAP	TIDERMENE	MENAKA
60	Hawa	SISSOKO	Chef SLPSIAP	COMMUNE 1	BAMAKO
61	Boureima	GOITA	Chef SLPSIAP	COMMUNE 2	BAMAKO
62	Massaran	SANGARE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 3	BAMAKO
63	Awa	KONATE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 4	BAMAKO
64	Madina	DIAMOUTENE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 5	BAMAKO
65	Fatimata	DEMBELE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 6	BAMAKO

### Membres de l'équipe de veille

N°	PRENOMS	NOMS	ROLE
1	Isidore	CAMARA	Membre Cartographie
2	Abdramane	TRAORE	Membre Cartographie
3	Souleymane	TRAORE	Membre Cartographie
4	Sankoun	SISSOKO	Superviseur Equipe de veille
5	Zima	DIALLO	Membre Suivi de la collecte des données CAPI – NATIONAL
6	Zoumana	TRAORE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES
7	Nana	MAIGA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES

N°	PRENOMS	NOMS	ROLE
8	Elhadj	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
9	Moctar	DIARRA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
10	Sata	KEITA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
11	Sékou Arouna	SANGARE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
12	Sambou	DEMBELE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
13	Ahmadou	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
14	Mahmoud AG	ALY	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
15	Yaya	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
16	Abdrahamane	DJITEYE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
17	Aly	DJIGUIBA	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
18	Aly	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
19	Djibril	DIALLO	Membre chargé de la Gestion du Web et la sécurité du réseau
20	Souleymane	NIARE	Membre chargé de la Gestion du Web et l'extraction des données
21	Mama	KANE	Membre chargé de la maintenance informatique
22	Oumou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
23	Seydou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
24	Alhakimou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
25	Astan	COULIBALY	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
26	Moussa	TRAORE	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
27	Ahamadou	TOURE	Membre traitement des appels du numéro vert
28	Sidy Ousmane	DE	Membre traitement des appels du numéro vert
29	Mounina	CISSE	Membre traitement des appels du numéro vert
30	Nassoum	KEITA	Chargé du secrétariat
31	Boubacar	KONATE	Chargé de la reprographie





# **INSTAT**

## **INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

---

 BP 12, AVENUE DU MALI, HAMDALLAYE ACI 2000

 (+223) 20-22-24-55/20-22-48-73

 [direction@instat.gouv.ml](mailto:direction@instat.gouv.ml) / [instatmali2014@yahoo.fr](mailto:instatmali2014@yahoo.fr)

Site Web : [www.instat-mali.org](http://www.instat-mali.org)